

Température

Beau et chaud aujourd'hui et demain avec légères averses locales probables.

LA TRIBUNE

GRAIN DE SAGESSE

Celui-là ne trompe pas qui est discret et qui sait attendre...

JULES CAMBON.

DIX-SEPTIEME ANNEE — No 110

SHERBROOKE, SAMEDI, 26 JUIN 1926

TROIS SOUS LE NUMERO

KING IRA AU PEUPLE AVANT D'ETRE BATTU

L'amendement Woodsworth, appuyé par le gouvernement, est défait par 117 à 115

Vivifiante manifestation patriotique à Coaticook

La Société Saint-Jean-Baptiste se taille un magnifique succès lors de la célébration de la fête nationale. — Sermon de circonstance de M. l'abbé Aldé Fontaine, du séminaire de Sherbrooke. — Les vertus du précurseur appliquées à notre race. — Discours patriotique et opéra comique.

CELEBRATION INOUBLIABLE

Un contretemps indépendant de notre volonté nous a empêchés, hier, à notre grand regret, de publier le compte-rendu de l'inoubliable manifestation de la St-Jean-Baptiste, à Coaticook. Le courrier, nous étant parvenu trop tard, nous avons été forcé d'en retarder la publication à aujourd'hui. Tout en nous excusant auprès de nos lecteurs, nous avons confiance qu'ils nous sauront gré de leur donner un compte-rendu détaillé de la fête, tel que fourni par notre correspondant à Coaticook.

(De notre correspondant) COATICOOK, 26. — La fête patronale des Canadiens-Français a été célébrée ici avec un éclat inaccoutumé, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de Coaticook, dont le président est, cette année, M. Denis S. Rachand. Les présidents des différents comités en charge de l'organisation étaient les suivants: Amusements: M. le docteur A. N. Dupuis. Réception: M. Hector Verret, c. r. Du Saint-Jean-Baptiste; M. H. Dumont. Décorations: M. Méjerie Hugron. Partie religieuse: M. Auguste Gérin.

Le programme de l'avant-midi comprenait une procession à travers les rues de la ville et une messe en plein air. La procession était formée des membres de la société Saint-Jean-Baptiste, au nombre d'environ cinq cents, avec drapeau et bannière, des élèves de l'Académie des Frères portant chacun un drapeau, de chars algébriques, d'automobiles décorées et de la fanfare de Coaticook. St-Jean-Baptiste était personnifié par le jeune Jean-Louis, fils de M. P. Scott.

Après avoir défilé par les rues Child, Wellington, St-Jean-Baptiste et St-Edmond, la procession s'est arrêtée au bogue du Couvent de la Présentation, où une grand-messe fut célébrée par M. l'abbé Philibert Ledoux, curé de Kateville et enfant de Coaticook, assisté des abbés Tourigny, Ricard, à St-Jean l'Evangéliste, et Laurendeau, vicaire à St-Edmond. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait MM. les abbés Simard, curé de St-Edmond, qui avait bien voulu se charger des préparatifs de cette cérémonie religieuse; Caron, curé de St-Jean l'Evangéliste; Bonin, curé de St-Marc; les trois paroisses de Coaticook: Lafontaine, curé de Ste-Hedwige de Clifton et Martin, du Séminaire de Philosophie de Mont-Réal.

L'autel, élevé dans un bosquet d'érables majestueux, supportait une statue de Saint-Jean Baptiste, était surmonté du drapeau tricolore et était superbement décoré de guirlandes de feuilles d'érables retenues par des bouquets de lilas. Le chant était fourni par la Chorale de Coaticook, sous la direction du docteur Achille Soulois, qui a rendu avec un effet très impressionnant dans ce décor, la Messe Brève de Salomé.

Sermon de circonstances

A l'évangile, monsieur le curé Simard, après avoir souhaité la bienvenue à la population de Coaticook qui lui faisait le plaisir de venir célébrer la fête de Saint-Jean Baptiste dans sa paroisse et remercié les Sœurs de la Présentation d'avoir bien voulu prêter leur parterre et se charger de la décoration de l'autel, présenta à l'assistance, monsieur l'abbé Aldé Fontaine, sous-préfet des études au séminaire de Sherbrooke, lui aussi un enfant de Coaticook, qui allait donner le sermon de circonstances.

Monsieur l'abbé Fontaine, d'une voix émue, dit d'abord son bonheur et sa reconnaissance, puis il passa et, avec beaucoup d'éloquence, il fit l'histoire et l'éloge de Saint-Jean Baptiste. Il fit l'exposé des vertus de ce grand saint, insistant surtout sur sa vertu dominante: l'énergie, qui lui permit de pratiquer toutes les autres sans faiblesses. Puis, appliquant cet exemple à ses auditeurs, il montra comment les Canadiens-français pouvaient pratiquer ces vertus avec l'énergie déployée par Saint-Jean-Baptiste, dans leur religion, dans leur famille et dans la société, et termina en exhortant les Canadiens-français à se montrer vraiment Canadiens dans toutes les circonstances de la vie. Il eut un bel élan dans sa personnalité, quant il dit ses auditeurs suspendus à ses lèvres, que si Dieu avait bien voulu maintenir les Canadiens-français pendant

tant d'années sur cette terre d'Amérique, c'est qu'il avait des vues sur eux pour l'avenir.

Après la messe, la procession s'est reformée et a défilé par les rues St-Jacques, Principale, Cutting, Lark, Union, Pleasant, Principale, et Child jusqu'au point de départ.

Discours patriotiques

Dans l'après-midi, la population s'est réunie au bogue de la ville, rue Court, où de nombreux et très intéressants discours ont été prononcés, avec des intermèdes musicaux fournis par la fanfare.

Le principal discours fut celui de M. Yves Tessier Lavigne, directeur de l'Action Française, de Montréal, qui fit une revue complète de la situation de la race française en Amérique, des points de vue géographique, ethnique, religieux, social et économique, afin de montrer aux Canadiens-français ce qu'ils sont, d'où ils viennent et où ils vont.

Monsieur le maire Alfred Rousseau souhaita la bienvenue à tous ceux qui se sont joints aux citoyens de Coaticook pour célébrer notre fête nationale, et dit sa fierté d'occuper le poste de premier magistrat de notre ville, qu'il proclame la plus attrayante des Cantons de l'Est. D'autres très intéressants discours furent aussi prononcés par MM. les abbés Caron, Bonin, Boulay et MM. H. Verret et J. C. Samson, avocats.

Cette réunion était présidée avec beaucoup de tact par le président de la société Saint-Jean Baptiste, M. Denis S. Rachand.

Opéra comique Le clou de la fête fut l'opéra comique "Le Roman de Suzon", en trois actes et quatre tableaux, livret de Radlyrics de Henri Letondal, musique de Henri Miro, qui fut joué à l'Opéra House dans la soirée par des amateurs de Coaticook, assistés de quelques artistes de Montréal, et sous la direction personnelle de M. Miro, avec le docteur A. Comtois comme directeur artistique.

Cette opérette, jouée devant une salle comble avec un brio et une correction rarement surpassés même par des artistes de profession, a été un véritable régal artistique pour ceux qui (A suivre en page 3.)

LES ACCIDENTS SE MULTIPLIENT SUR LA ROUTE

Un piéton est renversé par un cheval qui avait pris le mors aux dents et est affreusement piétiné jusqu'à l'insconscience. — Deux autres personnes sont violemment projetées sur la chaussée.

(De notre correspondant)

COLERAINE, 26. — Un pénible accident vient d'arriver à M. Onésime Cyr, du village de St-Julien.

M. Honorius Guilmette, courrier de la maille rurale de St-Julien à Coleraïne, avait d'arriver chez lui. Les sacs de maille débarqués il est retourné pour conduire son cheval à l'écurie quand on ne sait pour quelle raison, le cheval prit le mors aux dents. M. Cyr qui se trouvait sur la route s'est fait renverser et le cheval avec ses sabots l'a blessé à la figure et à la poitrine, au point de le rendre inconscient. Le docteur Marcoux de Thetford a été appelé en toute hâte.

— Un autre accident de voiture est aussi arrivé dans la même paroisse. A l'occasion du mariage de M. Wellie Henri avec Mlle Grottau, M. Victorie Allaire et Mlle Auréa Henri se rendaient à la cérémonie quand dans une des côtes si nombreuses dans cette paroisse, un morceau de la voiture s'est soudainement cassé. Le cheval partit à l'épouvante et tombant à la renverse précipita les occupants sur la chaussée. Leurs blessures ne sont pas graves, mais suffisantes pour les empêcher de vaquer à leurs occupations.

Une décision du président est renversée par 118 à 116

M. Fansher, Kennedy, Campbell, Boutillier et Lucas, tous progressistes, votent contre le sous-amendement Woodsworth qui demandait d'éliminer le nom de l'hon. G. H. Boivin de l'amendement de censure conservateur. — Un sous-amendement de MM. Fansher et Cote pour ajouter le sous-amendement Woodsworth à l'amendement de censure est déclaré hors d'ordre, mais M. Meighen en appelle avec succès de la décision du président, qui est renversé par 116 à 118

L'AJOURNEMENT EST ADOPTE PAR 115 A 114

Une première motion pour l'ajournement de la Chambre à lundi après-midi est battue, mais une seconde l'emporte par 115 à 114, sur proposition de M. Power, député de Québec-Sud. — Le premier ministre se dit prêt à accepter le sous-amendement Fansher-Cote sous la réserve d'y apporter quelques modifications. — La dissolution des Chambres sera décidée, dit-on, avant que le gouvernement subisse une défaite au parlement.

SITUATION UNIQUE DANS NOS ANNALES POLITIQUES

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 26. — Après un débat qui dura jusqu'aux petites heures ce matin, et après avoir été du côté pendant au cours de trois votes, le gouvernement King, à 520 heures, ce matin, se risqua à proposer une motion d'ajournement. Elle fut proposée par C. G. Power, libéral de Québec-Sud, et adoptée par 115 voix à 114, et la Chambre s'ajourna donc pour reprendre les débats lundi après-midi.

La fin de la journée donna lieu à des scènes sensationnelles, les deux côtés de la Chambre lançant des hurlements et des papiers en l'air. On dit que la Chambre n'a pas été témoin de telles scènes, de tels épisodes dramatiques depuis un demi-siècle. Le débat prit fin avec une vive altercation entre les deux chefs.

M. Meighen est curieux Comme la motion d'ajournement était présentée, l'hon. Arthur Meighen demanda si c'était vrai que le gouvernement avait adopté un ordre nommant certains commissaires du service civil et un sénateur. Aussi, si le premier ministre King tenait à faire des commentaires sur ses trois défaites.

"Si mon honorable ami retire sa dernière phrase, je répondrai à la première", riposta l'hon. King.

Appel au peuple probable

L'ajournement a apporté un soulagement temporaire aux députés fatigués. Mais sa situation reste critique. Dans l'état actuel des choses, la Chambre a encore à décider du sort du gouvernement au sujet du rapport de l'enquête douanière, et les rumeurs veulent que le premier ministre n'attende pas le résultat du vote final et se décide probablement à demander au gouverneur-général de dissoudre le parlement, après le vote de la balance des estimés.

Le premier vote de la journée se prit sur le sous-amendement Woodsworth qui visait à enlever de l'amendement conservateur la censure du gouvernement pour mauvaise administration dans le ministère des douanes. Il recommandait, plutôt la continuation de l'enquête douanière.

Défaite du gouvernement

Le sous-amendement Woodsworth, bien que proposé par un député, avait reçu l'appui du premier ministre et du gouvernement. Il fut battu par deux voix par 117 contre et 115 en faveur; défaite du gouvernement de 2 voix.

5 progressistes avec les conservateurs

Dans ce vote, cinq progressistes votèrent avec les conservateurs. C'étaient MM. Campbell, de MacKenzie; Lucas, de Camrose; Boutillier, de Végreville; Fansher, de Last Mountain, et Kennedy, de Peace River. M. Kennedy fut le seul membre progressiste de l'enquête douanière. Les autres progressistes présents votèrent avec le gouvernement en faveur du sous-amendement.

Les indépendants avec le gouvernement

Deux travaillistes, MM. Woodsworth et Heaps, et deux indépendants, MM. Bourassa et Neil firent de même, Mlle Agnès MacPhail et M. G. G. Cote, de MacLeod, tous deux progressistes, paierent l'une contre l'autre et ne votèrent pas.

Autre sous-amendement

Le sous-amendement Woodsworth était, le président Lemieux appela le vote alors sur l'amendement conservateur de censure du gouvernement. Immédiatement, M. Fansher se leva avec un autre sous-amendement. Celui-ci comportait la stipulation de M. Woodsworth quant à la continuation de l'enquête, mais n'enlevait rien de la censure de l'amendement conservateur. Le président Lemieux, consulté sur

ce nouvel amendement, décida qu'il était hors d'ordre, après une brève discussion. De nouveau, le vote fut pris, mais cette fois, sur la valeur de la décision du président de toutes ses forces et les conservateurs contre.

La décision du président renversée

La Chambre battit donc le décision du président par 118 voix contre et 116 en faveur; majorité contre de 2 voix.

Les cinq progressistes qui avaient voté contre le sous-amendement Woodsworth votèrent de nouveau avec les conservateurs. Mlle MacPhail et M. Cote, cependant, qui n'avaient pas voté la première fois, votèrent cette fois en faveur du gouvernement et de la décision du président, et M. Woodsworth vota avec les conservateurs contre la décision du président.

Pendant que le point d'ordre était discuté, l'hon. Lucien Cannon, solliciteur-général, proposa l'ajournement du débat pour permettre l'étude du sous-amendement Fansher. Mais cette suggestion fut noyée dans les cris des conservateurs qui disaient "non" et la motion d'ajournement ne fut pas mise aux voix.

Ajournement refusé

Les libéraux continuèrent le débat. De bonne heure ce matin, M. Arthur Beaupin, progressiste de Provencher, proposa l'ajournement du débat. Le gouvernement appuya la motion et les conservateurs s'y opposèrent. La motion fut battue par 115 voix contre 114.

Les libéraux continuèrent quand même le débat, et après plusieurs heures de discours, le premier ministre annonça que le gouvernement était prêt à accepter le sous-amendement Fansher avec certaines réserves. Le sous-amendement Fansher, dit-il, était identique, quant à sa phraseologie, au sous-amendement Woodsworth. Dans ces circonstances, il ne pouvait voir de motif de rejet de ce sous-amendement Fansher. Mais en faisant ainsi, le gouvernement se réservait le droit de proposer d'autres amendements ou de rejeter l'amendement conservateur tel qu'amendé par le sous-amendement Fansher.

Le sous-amendement Fansher est adopté

Sans division, le sous-amendement Fansher fut adopté et fit partie de l'amendement de censure des conservateurs.

L'ajournement est voté par 115 à 114

La discussion suivit sur l'amendement conservateur ainsi amendé. Alors, pendant qu'on discutait encore, M. Power fit sa motion d'ajournement de la Chambre. Elle fut adoptée par une voix de majorité.

L'excitation à son comble

Les libéraux firent retentir de vibrantes acclamations. Pour la première fois en quatre votes, le gouvernement venait de gagner son point. Les deux côtés de la Chambre se levèrent comme un seul homme, au milieu de cris et d'excitations, comme le président quittait son fauteuil, et ainsi se termina cette journée "blitz".

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 26. — Le sous-amendement Woodsworth qui demandait d'éliminer le nom de l'hon. G. H. Boivin, ministre des Douanes, de l'amendement de censure proposé par les conservateurs, et de poursuivre l'enquête des douanes, a été défait par 117 à 115, hier soir. MM. Fansher, Boutillier, Lucas, Campbell et Kennedy, tous les députés progressistes votèrent contre le sous-amendement.

Autre sous-amendement

Mlle Agnès MacPhail et M. G. G. Cote, autre députés progressistes ne votèrent pas. Immédiatement après, M. Fansher, seconde par M. Cote,

UNE BELLE CAPTURE DANS LE ST-FRANCOIS

(De notre correspondant) BROMPTONVILLE, 26. — M. Joseph Emond, de Bromptonville, a fait, ce matin, la capture d'un énorme esturgeon dans la rivière St-François, près du moulin. Le poisson mesure six pieds de longueur et ne pèse pas moins de 81 livres. Il va sans dire que M. Emond est heureux et tout fier de sa pêche!

Altercation qui provoque un tumulte

Cette phrase fit sursauter l'hon. Charles Dunning, ministre des chemins de fer, qui demanda à M. Campbell si par "criminels réels de la haute", il voulait dire le ministre des douanes. Il s'ensuivit une vive altercation entre les deux hommes. L'hon. Dunning essaya de parler, mais sa voix était couverte par les cris des conservateurs: "Asseyez-vous!"

M. le président Lemieux put enfin parvenir à rétablir l'ordre. M. Campbell déclara alors que M. Dunning tentait de trouver dans ses remarques une allusion au ministre des douanes qui n'y était pas.

M. Campbell annonça son intention de voter pour l'amendement conservateur.

Une apostrophe à M. Forke

Le chef progressiste demanda alors à M. Campbell de parler pour lui, et non pour le parti progressiste. Ce à quoi M. Campbell répondit que M. Forke n'avait jamais été capable de parler au nom du parti et qu'il avait cette autorité moins que jamais.

M. R. S. White, conservateur de Mont-Royal, dit qu'à son avis, le rapport des douanes était injuste pour le percepteur des douanes de Montréal, M. Weldon, et à son inspecteur M. McLaughlin.

Lettre anonyme

M. T. W. Bird, progressiste de Nelson, lut une lettre qu'il reçut et qui dit-il, avait été écrite sur du papier de la Chambre des Communes. La première phrase se lisait comme suit: "Si vous continuez de vous laisser acheter et vendre plus longtemps, vos chances seront très petites pour entrer au Paradis."

M. Bird ajouta: "Le gentilhomme qui a écrit ceci a oublié de signer son nom et un lâche digne de mépris. Et s'il possède quelques fibres masculines, il me fournira l'occasion de le lui dire en pleine figure." M. Bird déclara son intention de voter en faveur du sous-amendement Woodsworth.

Dans de jolis draps

M. M. Campbell, de MacKenzie qui, hier, avait annoncé son intention de voter contre le gouvernement, s'est déjà présenté au ministre des douanes, au cours des deux derniers mois pour demander la clémence du ministère en faveur d'un "home brewer". L'hon. C. A. Dunning fit cette déclaration, hier après-midi.

Le ministre des chemins de fer fit remarquer alors que cette offense sur laquelle la Chambre était appelée à censurer l'hon. G. H. Boivin était la même que celle que M. Campbell voulait faire commettre par le ministère.

Question de privilège

M. Campbell tenta de se disculper de cette accusation, en soulignant plus tard une question de privilège. Il dit que l'octroi de sa requête par le ministre de la justice prouvait qu'elle ne comportait rien de préjudiciable. L'hon. Dunning dit que cette requête fut accordée par le ministre des douanes et non par le ministre de la justice, tout comme dans le cas d'Aziz.

M. Campbell fit remarquer que le bras armé de question se devait de se rendre à sa ferme pour les semences qu'il avait payé \$50 sur son amendement et qu'il n'avait pas d'autre argent. Si on le lui avait pas permis de payer plus tard la balance il aurait été en prison.

1.000 MORTS PAR LES INONDATIONS

(Presse Canadienne)

MEXICO, 26. — La crue des eaux à Léon, dans l'état de Guanajuato, a fait 100 pertes de vie, mais la liste peut s'allonger jusqu'à 1.000, dit une dépêche à l'"El Universal". Le quart de la population est sans abri et complètement sans le sou, les rues sont encore recouvertes d'eau et les dommages à la propriété sont estimés à 4 millions de pesos, ajoute la dépêche.

Les troupes et les équipes de sauveteurs sont en route pour Léon.

NEW-LONDON, Conn., 26. — L'équipe de Yale a battu celle de Harvard, hier, pour la sixième consécutive dans la course annuelle de bateaux à rames.

CENTENAIRE OU LA VILLE EST INVITEE

Les autorités municipales de Sherbrooke sont priées d'être représentées aux fêtes qui marqueront le centième anniversaire d'Ottawa, capitale du Dominion.

DU 16 AU 28 AOUT

Les autorités municipales de Sherbrooke ont reçu, hier, la visite de MM. John Balharrie, maire d'Ottawa, et membre de la Législature de Toronto, du commissaire McKidroy, d'Ottawa, Hector Ménard, président de la St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Ces distingués visiteurs ont invité notre Conseil de Ville à envoyer des représentants aux manifestations grandioses qui seront tenues du 16 au 28 août à Ottawa à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de la capitale du Dominion. La célébration de ces fêtes, qui ne seront pas de proportion seulement locale étant donné qu'il s'agit de la capitale de tout le pays, aura un éclat sans pareil et les organisateurs des manifestations patriotiques comptent bien sur la visite de délégués venus de tous les coins du pays. C'est ce qu'ont fait ressortir auprès des autorités municipales de Sherbrooke les distingués visiteurs qui se sont, d'autre part, déclarés enchantés de leur visite dans la Reine des Cantons de l'Est.

Le gouvernement d'Ottawa a reconnu l'importance de ces fêtes à l'endroit de la renommée de tout le Dominion et a promis tout son appui aux autorités municipales d'Ottawa afin de faire de ces journées de célébration des journées qui feront époque dans les annales canadiennes.

Le programme sera fort varié. En outre de la parade élaborée de pageants historiques, il y aura un rodeo de l'Ouest que tout le public connaît bien pour avoir vu de ces événements filmés un peu partout. Les pageants surtout seront merveilleux et illustreront l'histoire de la capitale depuis le temps des premiers colons jusqu'à nos jours.

MORT D'UN PIONNIER DE NOS CANTONS

M. Charles Labonté, décédé à 91 ans à St-Pierre Baptiste, a vu quatre générations du même nom vivre sur la même propriété et sous le même toit que lui-même.

UN BRAVE COLON

(De notre correspondant) ST-PIERRE-BAPTISTE, 26. — Un pionnier de notre région, M. Charles Labonté, est décédé en cette paroisse à l'âge de 91 ans.

Il était arrivé dans notre paroisse comme colon, à l'âge de 25 ans. Avant de mourir, ce vénérable vieillard a eu le bonheur de voir la quatrième génération du même nom, sur cette même propriété et sous le même toit.

Il est mort en bon chrétien comme il avait vécu après avoir reçu les derniers sacrements en pleine connaissance.

Il laisse pour pleurer sa perte son fils, M. Charles Labonté, fils, deux fils, Mme Hippolyte Hainse, Mlle Mary et Rose-Anna Labonté, huit petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Son service fut chanté par M. l'abbé Ern. Lemieux, curé de la paroisse. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Portait le corps: MM. Napoléon Auger, Stanislas Provencher, M. Calixte Bergeron et Joseph Giguère.

Une nombreuse assistance a témoigné de sa sympathie à la famille éplorée.

EXCURSION DE LA CHORALE STE-THERESE

Les chanteurs de la paroisse Ste-Thérèse d'Avila partent aujourd'hui en excursion à Waterloo et Knowlton. Ils chanteront la messe, demain à Waterloo.

DANS NOS REGIONS

EAST-ANGUS

—Au théâtre Roseland, samedi et dimanche, sera représenté "The Teaser" avec Laura Laplante, c'est une vogue et remplit de situations dangereuses qui vous fera rire d'autant plus.

109-2-ch.

ST-CLAUDE

—MM. L. Lafrance et J. Bergeron agents d'assurance Great West, de passage ici, vendredi dans l'intérêt de cette compagnie.

Le représentant de la Salada Ten passait chez les marchands de la localité mardi.

—Mlle Albertine Gosselin d'East-Angus visite Mlle Marie Gosselin.

—M. Aimé Ouellette étudiant au séminaire, est de retour dans sa famille pour les vacances.

—MM. Emilien Lafamme et Conrad Lafamme de New-Market, visitent leurs parents M. et Mme Alfred Lafamme.

—M. J. A. Godbout à Windsor fait affaires.

—M. et Mme Henri Ouellette, Mlle Marie-Claude Ouellette, M. Jean-Louis et Marcel Ouellette sont passés le dimanche chez M. Alphonse Ouellette.

NOTRE-DAME DES BOIS

EN VISITE

—M. Albert Turgeon de Woonsocket, sont actuellement en visite chez des parents.

—M. et Mme Hallé de St-Romain venant visiter leurs enfants dimanche.

MARIAGE

—Mardi 22 juin à l'église paroissiale fut béni le mariage de M. Arthur St-Laurent et de Mme Vve Perron des Etats-Unis. Après la cérémonie le déjeuner fut servi à la demeure des parents du marié.

Les nouveaux époux partirent pour un long voyage. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

BAPTEME

—M. et Mme Edouard Hallé font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph Etienne, Roger. Parrain et marraine M. et Mme Etienne Hains, oncle et tante de l'enfant.

HAM-NORD

—Mme Déla Dion, de Lewiston, Me. et sa fillelette Andrée, pensionnaire du couvent de Magog, était en visite ces jours derniers, dans sa famille.

—Mme William Breault recevait ses trois sœurs Mmes Dion de Wotton, jeudi dernier.

—M. et Mme Donat de Wotton, ainsi que Mme Victor Pinard de Montpelier, Vt., étaient à la messe ici dimanche et visitaient des parents.

—Mme Georges Darveau de St-Clément était de passage ici lundi, rendant sa fille Mlle Marie-Angèle à la classe.

—M. Ph. Dion et son fils René se rendaient à Ham-Nord, dimanche pour affaires.

LAC MEGANTIC

—Extrait du Registre paroissial.

BAPTEMES

—Marie-Georgette-Yvonne, enfant de Alfred et d'Hermine Girard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Huot.

—Joseph-Henri-Paul-André, enfant de Lucien Laroche et de Fédora Gagnon. Parrain et marraine: M. James Lemay et Marie-Blaire Laroche.

—Jean-Baptiste-Léon, enfant d'Edmond Fortier et Rose-Anna Therrien. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Turgeon.

—Marie-Bertha-Thérèse, enfant de Joseph Blais et de Mériola Pélissier. Parrain et marraine: M. et Mme Gaudias Blais.

—Journée sociale de l'A.C.J.C., dimanche le 20, sous la présidence de M. l'abbé Napoléon Favreau.

Le matin, à 10 heures, messe. 1 h. 30 p. m., séance des cercles de l'A.C.J.C.; 4 h., séance au théâtre et 7 h., dîner.

—Tableau d'honneur à l'école de Mlle L. Choquette, inst.

5e année: Gérard Bédard et Adrien Bédard.

4e année: Irène Roy et Agella Si-roy.

3e année: Paul Roy et Lucienne Bouffard.

2e année: Bernadette Bédard et Yolande Siroy.

1ère année: Georgette Bédard, L. Philippe Blais, Annette Blais.

Prix de succès à la visite de M. l'inspecteur: Gérard Bédard, Irène

Roy, Azella Siroy et L.-P. Blais.

—Élèves du couvent qui ont fait leur Communio Solennelle et ont obtenu leur diplôme d'Instruction religieuse:

Aurore Bédard, Thérèse Baillargeon, Aurore Bédard, Georgianna Bédard, Bertha Blais, N. Bolduc, M. Ange Bouffard, M. Paul Cliche, Juliette Campagnat, Simone Campagnat, Y. Campagnat, Aurore Coulombe, L. Dostie, Maria Dostie, D. Duchesneau, Y. Duchesneau, Fernande Duquette, R. A. Duquette, Eva Ethier, A. Ferland, G. Gaumont, M. A. Gendron, H. Girard, J. Giroux, Y. Goudil, E. Gravel, R. Grenier, Berthe Grenier, F. Grenier, R. Grenier, V. Guay, F. Houle, A. Labrecque, M. La-valette, J. Leblanc, F. Lemieux, M. Jeanne Lemieux, Y. Levasseur, Françoise Lippé, Y. Marcoux, J. Mercier, Y. Mercier, A. Martin, J. Moisan, M. P. Morel, C. Morin, L. Piché, L. Perreault, G. Pitre, A. Plante, E. Plante, H. Pratte, A. Proteau, A. Poulin, G. Rancourt, S. Richard, J. Rodrigue, B. Rodrigue, S. Rodrigue, A. Roy, M. Samson, J. Savard, J. Turcotte, Z. Turcotte et Alice Veilleux.

VA ET VIENT

—Mme Fortier, de St-Henri, et sa fillelette, Hélène, passent quelques jours en promenade chez sa sœur et son beau-frère, M. et Mme H. Nadeau.

—Mme Dion, de Québec, accompagnée de son fils, André et de son frère, M. St-G. Lépinay, étaient de passage, ces jours derniers, chez M. A. Drolet.

—Mlle J. Dussault, de Québec, était en visite, dimanche, l'invitée de Mlle Jeanne Huard.

—M. et Mme J. A. Lambert sont en voyage d'auto à Plessisville, St-Apollinaire, chez des parents.

—M. et Mme A. B. Gendreau, Mies Gendreau passent une couple de jours à Coaticook, chez leur gendre et fille, M. et Mme A. Normandin.

WINDSOR-EST

En l'église de St-Philippe de Windsor, M. le curé J. E. Hébert bénissait le mariage de Mlle Blanche Laporte à M. Aimé Montminy, de Sherbrooke. M. Stanislas Laporte servait de témoin à sa fille et M. Théophile Montminy accompagnait son fils.

Pendant la messe, le chant fut exécuté par la chorale. La mariée portait un élégant costume bleu marine avec fourrure de renard et chapeau gris. Son bouquet se composait de roses roses et de muguet. Après la cérémonie, un succulent déjeuner fut servi chez M. S. Laporte.

Parmi les invités, on remarquait: M. et Mmes Aimé Montminy, Stanislas Laporte, Théophile Montminy, Joseph Matteau, Mlle Aline Matteau, M. Henri Ménard, tous de Sherbrooke, M. et Mmes Léa Thibault, Ovide Fortier, Wilfrid Massé, M. Jules LeMoine, de Québec, Napoléon Boisvert, de Bromontville, Mlle Ephem Laporte, de St-Lambert, Mlle Léontine Boisvert, Elaire et Germaine Theriault, de Bromontville, Exilis et Irène Massé, Anna Desrosiers, Antoinette, Régina et Palmyre Laporte, M. Gérard Mercier, Philippe, Ernest Thériault, tous de Bromontville, Wilfrid Montminy, Antonio, Lione et Rosalie Laporte, Léa Massé et Edouard Thibault.

Les nouveaux époux reçoivent de nombreux et riches cadeaux. M. et Mme Aimé Montminy partiront le jour même pour un voyage aux Etats-Unis. Nos meilleurs vœux les accompagnent. A leur retour, l'heureux couple demeurera à Sherbrooke.

—M. et Mme Eudore Marcotte et leur famille, de Sherbrooke, sont retournés à ce dernier endroit, après avoir passé quelques jours chez Mlle Hilaire Marcotte.

—Mme J. A. Jacques, de Chambord, ainsi que son fils Hermann est actuellement chez sa sœur, Mlle Jeanne Gagné.

—M. D. Bergman à Sherbrooke pour affaires.

—Mlle Eva St-Hilaire et Camilla Beaudry de passage à Bromontville.

—Mme J. A. Labarre à Sherbrooke.

—Mlle Aldea Montrency, de Montréal, chez sa mère.

—Mlle Alice Bellevue, de Sanford, Me., chez M. N. Robitaille.

—Mlle Louise Dardain, de Sherbrooke, chez son père.

—Mme H. Desaulniers est de retour d'une promenade de quelques jours à Sherbrooke.

—Mlle Marguerite O'Reilly est de retour chez sa mère après avoir terminé une année d'étude au collège McDonald de Montréal.

—M. et Mme J. W. Quinn à Sherbrooke, ces jours derniers.

—Mme J. A. H. Ponton, Mies Jeannette, Rita, Gertrude, Fernande,

MM. Georges et Louis Ponton sont actuellement à Acton Vale, chez M. C. E. Codère.

—Mlle Delphine Codère est retournée à Acton Vale après avoir passé quelque temps chez sa sœur, Mme J. A. H. Ponton.

—M. Jean Desnoyers, de Sherbrooke, dans notre ville.

—M. et Mme F. W. Dearden en excursion de pêche à Kingsbury.

—M. et Mme Darcy O'Brady et leurs enfants, de Sherbrooke, de passage ici.

LA PATRIE

BAPTEMES

—Marie-Juliette-Bibiane, enfant de M. et Mme Aldège Cabana. Parrain, Mlle Juliette Lacasse. Parrain, M. Henri Second Cabana.

—Joseph-Normand-Philippe, enfant de M. et Mme Philippe Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Prevost.

—M. l'abbé Kirouac et M. Henri Chabot, de Ste-Justine, visitent des parents et des amis dans cette paroisse.

—Mlle Emélie Gird est revenue parmi nous après avoir passé quelque temps chez des amis à Bury.

—M. Alphonse St-Onge, de Cohoes, N. Y., était ici, ces jours derniers.

—MM. Armand Gobeil, Raymond Dubreuil sont partis pour l'Abitibi.

—Mlle Germaine Gird, de Sherbrooke, Mlle Laura Boutin, de l'Ecole Normale de Sherbrooke, Martha Failla du Pensionnat d'Hochelaga, A. Vézina, du Couvent de Magog sont arrivées pour passer les vacances dans leurs familles.

—Mlle Alice Leblond est de retour d'une promenade à St-Hyacinthe.

—Mme Joseph Gariépy, de la Baie St-Paul est venue passer quelque temps chez sa fille, Mme A. Cabana.

—M. et Mme Alcide St-Onge, de Berlin, N. H., visitent des parents en cette paroisse.

—M. Edouard Lauzon, de Québec, est venu passer quelque temps dans sa famille.

—M. le notaire Georges Bienvenue est revenu d'une promenade à St-Hyacinthe.

—M. Alexandre Bernier, de Mégantic, était dans sa famille, récemment.

—Mlle Rose Gonthier, de Sherbrooke, est venue passer quelque temps chez M. Joseph Langlois.

—M. Etienne Gobeil, de Han Russell et sa nièce, Mlle Léone Gobeil, visitent des parents en cette paroisse.

—M. et Mme Jérémie Brodeur, de Central Falls, en visite chez des parents.

—Mlle Alexina Charron est allée passer quelque temps chez des parents à Sherbrooke.

—Mme Albert Gobeil, du Lac Edouard est en promenade dans sa famille.

—Mme Amédée Blais est revenue parmi nous, après avoir passé quelque temps à Pawtucket.

—M. et Mme Wilfrid Record, de Sherbrooke, visitent des parents.

—Mlle Jeanne Proteau, de Winslow est en promenade chez M. Louis Proteau.

STE-MARGUERITE DE LINSWICK

BELLE FETE PAROISSIALE

—Ces jours derniers avait lieu en notre église la bénédiction de la magnifique statue de St-Joseph, d'un paroissien généreux a bien voulu faire don à notre sanctuaire.

A cette occasion le Cercle Laporte

Eczéma si vilain qu'elle pouvait à peine dormir

Mme F. Jones, de Kootenay, Alta. écrit: "J'avais l'eczéma sur la main gauche, et mon premier doigt était si enflé que je n'osais le toucher. Je ne pouvais à peine dormir la nuit. J'obins une ordonnance de mon médecin, mais elle ne me fit aucun bien; finalement j'ai commencé à prendre du

Burdock BLOOD BITTERS

Après la troisième bouteille j'étais complètement débarrassée de mon eczéma, et à tous ceux qui souffrent d'une affection quelconque du sang je conseille l'emploi du B. B. B. car il vaut plusieurs fois son prix." Cette précieuse préparation est sur le marché depuis 45 ans; elle n'est fabriquée que par THE T. MILBURN CO. LIMITED, Toronto, Ont.—3.

LIBEREZ-VOUS DE LA CONSTIPATION

"FRUIT-A-TIVES" REMÈDE SÛR ET EFFICACE



MME DESJARDINS

Des milliers de Canadiens recouvrent vite santé et force, grâce à "Fruit-a-tives", et sont heureux de le dire.

Mme Napoléon Desjardins, de Grand Falls, B. N., dit en avoir pris quelques boîtes contre maux de dos et constipation. "Il m'a fait du bien immédiatement et je suis débarrassée de ces maux. Je garde toujours maintenant une boîte de "Fruit-a-tives" à la maison." Fait de véritables jus de fruits frais et intensifiés combinés avec des toniques, c'est le vrai remède naturel contre constipation, maux de dos, troubles de l'estomac, des reins et de la vessie, pour purifier le sang et refaire la santé générale.

Essayez-en une boîte, achetez-en deux autres, suivez les indications et voyez comme votre santé s'améliorera vite. 25c. et 50c.

de Sherbrooke a daigné nous honorer de sa présence et se chargea des frais du chant, qui fut un réel succès.

Avant la bénédiction la chorale rendit très bien un cantique à St-Joseph.

Ensuite, M. l'abbé Dionne, de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke traita avec art des vertus et les grandeurs du noble époux de Marie.

Il y eut enfin la procession dans l'é-

glise suivie de la bénédiction du St-Sacrement, M. le curé Labrecque, de Fontainebleau et M. l'abbé Dionne, de Sherbrooke daignèrent rehausser l'éclat de cette fête par leur présence.

Les paroissiens de Ste-Marguerite remercient la chorale de cette belle journée, qui restera toujours en lettre d'or dans la page du souvenir.

—Il y eut lieu ici une séance comique et musicale sous la direction de Mme Honoré Loubier présidente et Mme A. Roberge sous-présidente, Mlle Marie-Léa Gaulin secrétaire, au profit du cercle des fermières de notre paroisse.

Voici le programme de la soirée: Ouverture. Morceau de musique par Mlle G. Hallé.

La Fortune de fanfan, chant par un groupe d'enfants au piano Mlle G. Hallé.

Déclamation: La rançon des balais, par Mlle Simone Pelquin.

Morceau de musique: Mlle G. Hallé. Chanson comique: M. Mathis.

Histoire d'une vocation, pièce en trois actes.

Personnages: La Supérieure... Marie-Léa Gaulin, Charlotte... Cécile Lapointe, Emélie, pensionnaire au couvent.

Adrienne Roy, M. Anne, sœur de Charlotte.

Chant: La Berceuse aux Étoiles, Mlle G. Hallé, A. Roy, L. Bureau et S. Pelquin.

Il y eut ensuite la vente des paniers que les dames et demoiselles avaient eu l'obligeance de préparer.

La soirée se termina par le chant O Canada!

Les Dames fermières remercient bien cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu aider au succès de cette soirée, qui a rapporté assurément un joli montant.

BAPTEME

—M. et Mme Albert Rousseau font part à leurs parents et amis la naissance d'un joli poupon baptisé sous les noms de Joseph-Léonidas-Clement. Parrain et marraine, M. et Mme Y. Léger, grands parents de l'enfant.

STE-ANNE DE STUKELY

—M. l'abbé A. Rousseau, curé de la paroisse est allé à Chicago assister au 23ème Congrès Eucharistique International. Il rendra visite aussi à son frère M. A. Rousseau avocat de cette ville.

—M. l'abbé Origène Vel dans

A votre prochain voyage dans l'Ouest

visitez les **Montagnes Rocheuses du Pacifique**

Arrangez votre itinéraire de façon à pouvoir traverser de jour cette contrée merveilleuse, plus grande et plus vaste que la Suisse. Locomotives chauffées à l'huile et wagons-observatoires découverts assurent le confort parfait à ceux qui veulent rester à l'extérieur pour mieux admirer les magnifiques panoramas qui ne cessent de défilier de chaque côté de la voie.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à:

J. A. METIVIER, agent local du trafic voyageur
91, rue Wellington-Nord — Tél: 130

Puis vient la Côte du Pacifique

et les villes progressives de Vancouver et Victoria qui vous réservent d'agréables surprises, avant de diriger vos pas vers la Californie et ses fruits dorés, ou l'Alaska et son soleil de minuit. Privileges d'arrêts en route, de façon à vous permettre de visiter les célèbres villages de Banff, Lake Louise, Lac Emerald et Sicamous. C'est là un voyage transcontinental dont vous ne pourrez que garder un impérissable souvenir.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à:

J. A. METIVIER, agent local du trafic voyageur
91, rue Wellington-Nord — Tél: 130

Pacifique Canadien

En CALIFORNIE et retour via la route du sud. \$164.45

et les villes progressives de Vancouver et Victoria qui vous réservent d'agréables surprises, avant de diriger vos pas vers la Californie et ses fruits dorés, ou l'Alaska et son soleil de minuit. Privileges d'arrêts en route, de façon à vous permettre de visiter les célèbres villages de Banff, Lake Louise, Lac Emerald et Sicamous. C'est là un voyage transcontinental dont vous ne pourrez que garder un impérissable souvenir.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à:

J. A. METIVIER, agent local du trafic voyageur
91, rue Wellington-Nord — Tél: 130

Propreté Hygiénique

Old Dutch



OLD DUTCH est propreté hygiénique par excellence. Nettoie l'évier et la baignoire sans les boucher. Nettoie les vases, les marmites et les casseroles, planchers et une foule d'autres nettoyages par toute la maison. Contient du levain, ni acides, ni sels, ni produits floconneux enlèvent les taches les plus tenaces et sans faire d'égratignures. Couvre plus de surface — dure plus longtemps.

FABRICATION CANADIENNE

la famille où il prend un repos de quelques jours.

—M. et Mme Elias Morin de Granby, chez Mme Emery Vel.

—Mme Alfred Charlebois de Sutton, passe une quinzaine chez son frère M. et Mme A. Charlebois.

—M. et Mme Henri Blanchard, Mlle Gabrielle et Laurette Gaston, de St-Etienne de Bolton visitant des amis.

—Miles François Petit, Marie Ange Lagrandeur et Emma Beaurgard étudiantes à l'Ecole Normale de Sherbrooke dans leurs familles pour les vacances.

—M. et Mme Louis Dufresne ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fillette baptisée le 26 juin sous les noms de: Marie-Jeanne Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Lamarche, grands parents de l'enfant.

Cartes Professionnelles

Médecins	Avocats
Dr L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris. Spécialité: maladies des yeux, oreilles, nez et gorge. 104, rue King-Ouest, Sherbrooke. P. Q. Téléphone 159. 10-25	NICOL, LAZURE & COUTURE Avocats et Procureurs. — Hon. J. C. Nicol, W. Lazure, J. S. Couture. Edifice "Olivier", angle des rues Wellington et King. 6-21
Dr RICHARD GAUDET, médecin-chirurgien, ex-élève des hôpitaux de Paris, 44 Brooks. Tél: 561. Consultations 1 à 3 et 7 à 8 heures. Résidence, 65a Brooks. Tél: 1093-F. 1-25	LIONEL FOREST, Avocat de la couronne, 30, rue Wellington. Edifice Banque d'Hochelaga, Sherbrooke, P. Q. 10-21
W. BEGIN, M. D., médecine générale. Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 3-6 p. m. 7-9 p. m. 1-30 à 5 p. m. 7-25	LEBLANC & RIVARD, avocats. — Albert Leblanc, Eugene Rivard. 32 rue Wellington-Nord, Sherbrooke. P. Q., Boîte Postale 593. Tél: 12. 1-21
Dr J. A. D'ARCHE et DR LIONEL D'ARCHE, spécialistes: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Hôpital D'Arche, 92 rue King-Ouest, Sherbrooke, Qué. Tél: 654. Hôpital privé. 7-25	CESAIRE GÉRAIS, B. A. LL. L. Avocat, 22 Wellington-Nord, Sherbrooke. Tél: 180. — Rés. 16 Gordon. Tél: 2074. — Bureau à East-Angus le lundi, chez le Dr J.-A. Couture. 1-21
Dr McCABE & PLANTE, yeux, oreilles, nez et gorge. Edifice Olivier, Sherbrooke, P. Q. Tél: 1740. Consultations: 9-30 a. m. à 12 h. 1-30 à 5 p. m. 7-25	E. F. MCCABE, B. C. L., avocat, 21 rue Wellington-Nord, Sherbrooke. P. Q. Téléphone: 1095. 6-21
Dr AMÉDEE DEMERS, médecin-chirurgien, ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame, Bureau: 55, rue King-Ouest. Tél: 326W. 9-25	HERTEL O'BREARY, B.A., LL.L., avocat, 5a Wellington-Nord. Téléphone 4 ou 544M. 1-21
Dr W. A. FARWELL, à l'Hôpital Protestant: Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, 45 avenue Dufferin. Tél: 457. Consultations: 11 a. m. à 12 h. et 1 h. à 4 p. m. Autres heures par appointment. 3-25	PANNETON & BOISVERT, avocats, 49, King-Ouest, Sherbrooke. P. Q. Boîte postale 511. Tél: 566. Bureau à East-Angus, samedi, de 4 1/2 à 8 1/2 p. m. 6-25
Dr J. P. BEAUDRY, des Hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies du Cœur et des Poumons (spécialement la Tuberculose). Rayons X. Tél: 1700, 27, rue Brooks. 10-25	VERRET & DESILETS, avocats, H. Verret, C. R.; A. Desilets, B. A. L. L. 46, Wellington-Nord, Sherbrooke. Tél: 1219. Bureau à Windsor Mills, le samedi. 8-25
Dr L. C. ZACHAND, spécialiste consultations: yeux, oreilles, nez et gorge. De 10 a. m. à 5 p. m. Immeuble Olivier, Sherbrooke, Qué. 1-25	RUGG, MIGNAULT & HOLTHAM, avocats. F. S. Rugg, Chs de L. Mignault, B. N. Holtham, Edifice Q. C. R. Ry., 89, Wellington-Nord. Tél: 1589. 10-25
Dr J. A. C. ETHIER, Tél: 576, 84 King-O. Electrothérapie, Maladies des voies urinaires. 2-25	ingénieurs Civils et Arpenteurs ARMAND CREPEAU, Ingénieur-Civil et Arpenteur; rapports techniques, plans, aqueducs, travaux municipaux, 30a, rue Wellington-Nord. Tél: 549. 10-25
Dr N. A. DAVIGNON, médecin-chirurgien, ex-interne de l'Hôpital St-Vincent de Paul, établi à Cookshire, P. Q. Pratique générale. 7-25	OURUC & DUBUC, Ingénieurs Diplômés, Consultations, Expertises Arpentages, Bornages, Aqueducs, Egouts, Analyses, Patentes, Manufactures, Plans, Quantités et Estimations, 149 Conseil. Tél: 98-W. 10-25
Dr LUDGER FOREST, Dentiste, bâtisse Métropole, rue King-O. 1-26	J. O. C. MIGNAULT, Ingénieur Civil et Arpenteur; aqueducs, égouts, cours d'eau et tous travaux municipaux, 24, Sanborn, Sherbrooke. Tél: 480. 1-21
Dr F. C. CABANA, Chirurgien Dentiste, Assistant dentiste de l'Hôpital Général, St-Vincent de Paul, dentiste de "Hospice du Sacre-Cœur, Heures de Bureau jour et nuit, 111 King Ouest, Tél: 861 958. Spécialités, maladies de la Bouche. 2-25	Assurances et Compagnies F. J. SOUTHWOOD & CO. Courtiers en assurances Feu-Accidents, Automobiles-Responsabilités, etc. Edifice S. & S. Mutual, Ave. Dufferin, Sherbrooke, Sherbrooke, Qué. Tél: 100. 2-25
Notaire P. H. DUBUC, Notaire, Argent à prêter, Propriétés et terres à vendre, Edifice Jutras, 127a King-O. Tél: Bureau 1035-W. Résidence, 831-M. 10-25	ALLAIRE &

LA TRIBUNE

Éditée par
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LA TRIBUNE" LTR
16, rue Wellington-Sud, Sherbrooke, Qué.
Journal établi en 1910
Membre de l'AudR Bureau of Circulations

TARIF GENERAL DES ANNONCES
Sans contrat, la ligne agée 5c
1000 lignes et plus 4c
Autres détails fournis sur demande
"La Tribune" est publiée quotidiennement (excepté les dimanches et jours de fête) à 2 heures de l'après-midi.

ABONNEMENTS
Distribution à domicile, un an, payé d'avance \$6.50
Distribution à domicile, six mois, payé d'avance 3.00
Par la poste, un an, payé d'avance 4.00
Par la poste, six mois, payé d'avance 2.00
A l'étranger, un an, payé d'avance 6.00
Toute année commencée est due en entier.

TELEPHONES
Administration 971
Annonces 972
Rédaction 973

Prérez de nous avertir sans délai de tout changement d'adresse afin d'obtenir une prompte distribution.

SAMEDI, 26 JUIN 1926

LA CONDUITE DE L'HON. BOIVIN

Comme l'enquête sur les douanes a pris, en ces derniers temps, une tournure particulière et qu'à la suite des longues discussions issues de cette enquête, l'on pourrait, en certains milieux, condamner sans réflexion la conduite du ministre actuel des Douanes, l'hon. Georges Boivin, nous croyons utile de reproduire un intéressant article paru mercredi, dans un quotidien montréalais, où il est dit que les actes du député de Shefford aux Communes ont été inspirés par la justice et l'équité. Voici comment s'exprime le confrère de la Métropole :

"Le ministre des Douanes, l'hon. G. Boivin, a fait face en Chambre, à la tempête qui, depuis quatre mois, amoncelait ses foudres et qui a éclaté à l'occasion du rapport du comité d'enquête sur l'administration des Douanes.

Monsieur Stevens, dans le rôle de Jupiter tonitruant, a déchainé l'orage et fait de son mieux pour foudroyer le ministre des Douanes, qui, dans les circonstances, jouait le rôle de paratonnerre du Cabinet.

Ce sont là jeux de la politique, pour qui, comme en amour et en guerre, tout est permis, prétend le proverbe.

Monsieur Boivin a fait face à l'orage avec une courageuse franchise, sans chercher à s'abriter derrière aucun avertissement. Son plaidoyer est avant tout une mise au point dont il est probable que la logique et la vérité ne manqueront point de convaincre ceux qui pouvaient avoir quelque hésitation à cet égard.

Que lui reproche-t-on ? D'abord, d'avoir, à l'occasion de la saisie de la barque "Tremblay", vendu l'alcool confisqué à un prix trop modique, occasionnant ainsi une perte sensible pour le trésor.

Il n'a eu aucune peine à se disculper sur ce chef : le refus de la Commission des Liqueurs de Québec d'acheter cet alcool, déclaré par elle impropre à la consommation, le justifiait d'en disposer, comme il l'a fait, aux prix ordinaires que commande l'alcool industriel.

Il reste le cas de son intervention pour suspendre momentanément, à la demande d'un député, la condamnation qui frappait, au Nouveau-Brunswick, un nommé Asiz, accusé de contrebande. M. Boivin, ministre des Douanes, comme l'établissent la loi et la coutume, a en effet exercé le pouvoir discrétionnaire appartenant à sa fonction.

Le rôle du ministre des Douanes est d'agir dans l'application de la loi concernant les Douanes.

Ce droit est pour les citoyens du Canada une garantie nécessaire, une protection indispensable contre les abus d'autorité ou les erreurs judiciaires qui peuvent se produire.

M. Boivin, devant l'appel d'un député de la région, alors que les passions politiques au cours d'une campagne électorale faisaient rage au Nouveau-Brunswick, a légitimement et fort sagement exercé son droit : il a suspendu l'exécution de la sentence pour lui permettre de faire enquête sur la plainte. Cette enquête terminée à sa satisfaction, il a conclu que le jugement du tribunal était justifié, et aussitôt a remis le coupable entre les mains de la justice.

Ce n'est pas parce que l'accusé, de même que le député qui intervint en sa faveur, étaient tous deux libéraux, que le ministre eût été justifiable de leur refuser ce droit d'appel à son autorité pour tirer au clair l'affaire.

Dans notre opinion, ces remarques sont justes et se passent de commentaires.

Feuilles volantes

Le fard, est après l'hypocrisie, le plus mince des masques.

Une bonne mesure de précaution pour prévenir les accidents de la route : munir d'une lumière sa voiture, lorsqu'on voyage de nuit.

Le succès qui a marqué la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Sherbrooke, se répètera, assure-t-on, lors de la manifestation du premier juillet.

Tant mieux ! ces anniversaires parlent tous deux au cœur des Canadiens, et il est juste qu'on les célèbre avec le même entrain et un égal enthousiasme.

Notre séminaire a fourni, cette année, trente-trois nouveaux bacheliers.

C'est un chiffre dont peut être justement fier cette belle institution.

Honneur à nos excellents professeurs et félicitations à tous ces nouveaux "bachots" !

Pensée de Mlle Clairon : "Pour se consoler de tout ce que l'on souffre, il faut songer à tout ce que l'on ne souffre pas."

Les beaux vers français

CLAIR DE LUNE

La lune est ce soir toute rose
Dans les brumes de l'horizon,
Et sa clarté, silencieusement se pose
Sur le seuil de notre maison.

Les derniers chars de foire ont laissé dans l'espace
D'étranges sillages de parfums ;
Dans l'air bleu qui s'éteint, la chauve-souris trace
Des cercles bruns.

Une fauvette chante encore
Sur le tilleul.

Et tandis qu'au lointain le ciel se décolore
Ce chant frais comme un filet d'eau résonne seul.

La lune à présent toute blanche
Sort des brumes de l'horizon,
La fauvette a quitté la branche
Du tilleul devant la maison.

La nuit glisse à travers les paisibles ramures
Et, du calme jardin qui s'endort peu à peu,
L'odeur des fraises mures
S'envole dans le ciel bleu.

La lune, à présent toute ronde
Et petite au milieu du ciel
Semble un morceau de cire blonde
Luisant de miel.

Elle éclaire sous le feuillage
Un nid plein de becs fins et de duvet mousseux,
Et, penchée au balcon, la fleur de ton visage
Sœur des lys du jardin clair et silencieux.

Jean RENOARD.

VARIETES

PARLEZ-VOUS FRANCAIS ?

— Oui.
— Alors, dit-on : "Je vais" ou "Je vas" ?

A propos de ce verbe, voici la boutade que je trouve dans un journal.
Un Anglais se plaignait amèrement de l'irrégularité des verbes français qu'il apprenait.

Le verbe "aller" disait cet Anglais est impossible. Il avait toutes les peines du monde à retenir le premier temps qu'il récitait à tout propos et qu'un jeune français lui avait appris ainsi :

Je vais
Tu vas
Il se promène
Nous courons
Vous partez
Ils marchent.

Quelle "irrégularité" s'écria le brave homme.

UNE MARQUISE DE SEVIGNE NIPPONNE

Qui se douterait que Mme de Sévigné eût une sœur, une sœur aînée, et que... cette sœur habitait au onzième siècle, au pays du Soleil levant ?

Les femmes ont un don étonnant : mieux que le professeur le plus érudit, la moins lettrée sait trouver la formule heureuse qui émaille le style, comme une fleur rare dans un pré.

Nul doute des qualités épistolaires de la femme française, mais Mme Chrysanthème ? Marie-Louise le pinceau avait habilement que ses sœurs de France la plume d'oise ?

La période de Heian, qui va du neuvième au onzième siècle, fut, au Japon, une ère de splendeur où les arts et les lettres brillèrent du plus vif éclat. Sei Shonagon était une femme d'esprit qui parfumait de sa présence la cour du mikado. La divine marquise envoyait à sa "toute bonne" le récit endiablé des intrigues de cour, traçant d'inoubliables croquis, semait le tout de réflexions originales et plaisantes.

Sei Shonagon n'avait sans doute pas une Mme de Crignan enlevée au fond d'une province lointaine, à qui elle pût faire part de ses impressions. Aussi les confiait-elle tout simplement à son journal, qui fut publié sous le titre de : "Makura no Soshi". Les "Notes japonaises", éditées à Hanô, viennent de traduire quelques passages de ce journal, qui dénotent un esprit curieux, observateur, ironique et tendre, faisant irrésistiblement songer à la spirituelle amie du bon M. de Coulanges.

De quel pinceau alerte et léger ces lignes goguenardes sont tracées : "Faire un bonze de l'enfant, qu'on aime, c'est bien dommage. La chose est féconde en espérances, mais qu'on en fasse aussi peu de cas que d'un bout de bois, voilà ce qui est regrettable. Après un méchant repas d'abstinence, on trouve mal que le nonne veuille dormir. Si le jeune prêtre éprouve quelque curiosité (et comment ne regarderait-il pas, sans en avoir l'air, du côté des femmes), on l'accuse encore ! Et la vie de l'exorciste, combien n'est-elle pas facile de dompter le mauvais esprit, il tombe de fatigue et de sommeil ; alors on dit de lui : il ne fait que dormir ! Quelle situation embarrassante ! Mais tout cela, c'était le vieux temps. Les habitudes d'aujourd'hui semblent plus faciles."

Dans tous les temps, dans tous les pays, l'âme des courtisanes reste la même. Un regard du Roi-Soleil comblerait d'aise la marquise.

"Un jour, raconte-t-elle, l'empereur demanda aux femmes de composer des poésies. Elles écrivirent sur le printemps, sur l'âme des fleurs, etc... enfin, elles me présentèrent le panier. "Voilà, c'est votre 'tour'. J'écrivis :

Les années passant
Mon âge a vieilli.
Et cependant
Si je regarde le Prince
Je n'ai plus de soucis.

"Ayant jeté les yeux sur ces vers, Sa Majesté daigna me dire : "J'apprécie votre 'bonne intention'. C'en fut assez pour que toutes les autres dames d'honneur fussent rongées par la jalousie."

On ne nait pas pour rien au pays des glycines et des cerisiers en fleurs. Sei Shonagon avait l'âme poétique. Quelle grâce dans l'énumération des "Choses désolantes", des Choses fatigantes", des "Choses qui font battre le cœur", etc !...

L'OPINION DES AUTRES

Contre les excès de vitesse

(Le Canada)

Toute la presse a approuvé les mesures de sécurité annoncées par le département de la Voirie de Québec et félicité le ministre de les mettre en force.

Il y a un sentiment grandissant dans le public qu'il faut mettre fin aux accidents d'automobiles.

Or, ces accidents, quand ils sont dus à la négligence des chauffeurs, s'attribuent pas toujours les imprudents ; et c'est souvent soit ceux qui occupent la machine, ou ceux que l'on rencontre sur la route qui en sont les victimes.

Un des meilleurs moyens de rendre la route plus sûre, c'est de se montrer rigoureux vis-à-vis des chauffeurs imprudents, et qui persistent par leur témérité à mettre la vie humaine en danger.

Il y a toute une éducation à préciser contre les excès de vitesse qui, aux yeux de certains touristes, affectent une certaine élégance.

On a fait des progrès de ce côté ;

mais il y a encore bien des abus.

Et le ministère de la Voirie, en s'appuyant, à l'appui de l'opinion publique.

Réflexions de la S.-Jean

(L'Événement)

Nous trouvons naturel que l'éloquence patriotique rappelle aujourd'hui les temps héroïques de notre histoire, la foi, la vaillance, la gaieté de nos pères, les luttes patentes par eux menées pour obtenir leurs libertés politiques. Les plus sages d'entre nos orateurs prêchent en même temps l'esprit de paix, l'union sacrée, la garde du précieux héritage de coutumes, de lois, de traditions qu'on nous a légué. Peu d'entre eux se hasardent, cependant, à considérer la situation actuelle des Canadiens-français en rapport avec le mouvement des autres groupes ethniques. Ce point est pourtant plus important que jamais.

Lorsque la fécondité de notre race lui assurait en apparence la prépondérance présente et future en Canada, il n'y avait pas lieu de regarder l'avenir avec inquiétude. Jusqu'à la fin du siècle dernier, en dépit de l'émigration, la marche relative de la province de Québec était satisfaisante. Des événements récents et un développement industriel intense forcent aujourd'hui les meilleurs amis de la nationalité à réfléchir aux conséquences de son recul relatif. L'émigration de nos contrées, continuant, et l'immigration étrangère s'accroissant, nous perdrons bientôt une proportion d'influence au Parlement fédéral. La province de Québec a toujours ses 65 représentants à la Chambre des Communes, mais le chiffre total de la représentation nationale est de 245 au lieu de 213 qu'elle était en 1909. Cette allure que sera notre force numérique dans un quart de siècle, dans un demi-siècle, dans cent ans ?

Hymne national

(Le Droit)

Un correspondant de la Gazette (Montréal) se plaint de l'ignorance incroyable dont font preuve les enfants des écoles de la province de Québec, au sujet de notre hymne national canadien. "Si on demandait à ces enfants d'école, et à cause de cela aussi à plusieurs adultes, quel est notre hymne national canadien, combien ne répondraient-ils pas : "C'est l'O Canada", au lieu de répondre : "C'est le 'God Save the King'". Combien de Canadiens poussent lignonement jusqu'à ôter leur coiffure et à rester debout quand on chante "O Canada" ? Par cette attitude ne méritent-ils pas l'hymne national "God Save the King" ?

D'abord, partons de ce point : Le Canada n'a pas encore d'hymne national officiel. L'"O Canada", par sa popularité de plus en plus croissante, est en excellente voie de le devenir, mais il ne l'est pas encore. L'hymne national anglais ne saurait être l'hymne national canadien, car si à l'étranger le "God Save the King" suffirait à préciser la nationalité du citoyen des Îles Britanniques, il ne pourrait pas dire si celui qui le chante est Canadien. L'"O Canada" l'emporte d'emblée sur l'hymne anglais sur ce point.

Mais les avocats du God Save the King savent-ils tous qu'ils ne sont plus en Angleterre, une fois qu'ils ont mis le pied ici ?

On en douterait bien des fois, tant l'impérialisme à outrance les aveugle.

Belle carrière

(La Presse)

Voulant honorer dans la personne du lieutenant gouverneur un ancien président dont la carrière professionnelle fut toute de distinction, les membres de la Chambre des notaires

organiser pour le 15 juillet, au cercle Universitaire, un banquet dont l'honorable M. Pérodeau sera l'hôte acclamé. La présente année marque le cinquantième de l'admission de M. Pérodeau à la pratique du notariat et les tabellions tiennent à rendre un hommage public aux qualités d'un confrère qui s'est élevé de sa modeste étude jusqu'au plus haut poste de notre organisation provinciale, en passant par la scène politique où il a laissé un nom respecté entre tous. On sait que l'honorable M. Pérodeau est le deuxième notaire appelé à exercer les fonctions de lieutenant gouverneur en notre province, le premier ayant été l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, dont l'administration (1876-79) ne fut rien moins que tempêteuse.

Pas de fusion

(L'Action Catholique)

L'union des races au Canada, nous la voulons de tout notre cœur. C'est la fusion des races que nous ne voulons pas.

Et nous serions reconnaissants à Sir Arthur Currie, qui nous connaît, de bien le dire ailleurs et aux autres. Il sait bien, lui, que dans notre province, où nous sommes l'immense majorité et en mesure d'accomplir notre volonté, les autres Canadiens sont respectés et marchent nos égaux.

Nous voulons tout simplement que dans les provinces maritimes, dans l'Ontario, et dans l'Ouest, les Canadiens français soient respectés et marchent en égaux, voilà tout. C'est net et clair.

Nous ne pourrions accepter une fusion qu'en acceptant de mourir, de nous suicider. Nous tenons que ce serait acte de lâcheté. Notre vie nationale, comme notre vie individuelle, appartient à Dieu, qui nous l'enlèvera quand il le voudra ; mais notre devoir à nous est de la conserver par tous les moyens légitimes, de la défendre de toutes nos forces.

— Lisez les petites annonces classifiées de LA TRIBUNE.

Toujours reconnu

Comme premier par la qualité

LE THÉ

"SALADA"

possède cette saveur délicieuse et rafraîchissante que l'on ne peut trouver dans les thés ordinaires. Etiquette brune, 75c la livre. Mélange Orange Pekoe, 85c la livre.



Le Fauteuil Vacant

DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT ?
Aujourd'hui vous êtes fort — en bonne santé — heureux.

Mais supposons que, demain, votre heure sonne et que votre place reste vide. Qu'advient-il de votre épouse ? De vos enfants ?

Notre disparition sera-t-elle doublement tragique pour les chers êtres que vous laisserez derrière vous ? Sans doute, en ce qui vous concerne personnellement, il n'est pas en votre pouvoir de prévenir la catastrophe. Mais, ce manque de prévoyance qui les laissera sans protection, vous pourriez le prévenir.

Lorsque vous ne serez plus avec eux pour voir à leurs besoins — pour les piloter à travers les aléas de l'existence — même alors, votre sollicitude peut se perpétuer — même alors, grâce à votre prévoyance, vous pouvez les protéger contre la misère et l'adversité.

L'Institution de l'Assurance sur la Vie se révèle aujourd'hui comme l'Ange Gardien qui veille sur les foyers dévastés — vivant témoignage d'une sollicitude, d'une affection qui survit même après la mort.

Réfléchissez ! Pensez à ceux dont la subsistance dépend de vous. Pensez — et agissez. Consultez un représentant d'assurance sans plus tarder. Demain sera peut-être trop tard.



"La Sollicitude qui se perpétue"

Life Insurance Service

Chronique Locale

—M. Napoléon Marquis, de Cookshire, était à Sherbrooke pour affaires, vendredi.

—M. Albert Gauthier, de la rue Courcellette, est revenu du collège de Victoriaville. M. Gauthier a terminé cette année son cours commercial.

—Mme A. Hébert, de Limoillon, Québec, était de passage à Sherbrooke ces jours derniers, de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Léoncia Perron, de Ste-Marie de Beauce, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, est en visite pour quelques jours à Sherbrooke, chez M. Ph. Doyon, rue Frontenac.

—M. C. E. Therrien, shérif, accompagné de sa famille, enfants et petits-enfants, est parti aujourd'hui pour prendre part à l'excursion de la Chorale de St-Louis de France, Montréal, à l'île d'Anticosti.

—Mme Bernard, de Providence, R. L., en visite chez M. C. E. Therrien, de la rue Murray, accompagne la famille de ce dernier à l'île d'Anticosti.

—M. J. A. Lemay, gérant du district de Sherbrooke pour la Great West Life Ins. Co., ainsi que M. J. J. Charbonneau, de Sherbrooke; M. J. A. Côté, de Black Lake; M. J. Brunet, d'Asbestos, agents pour la même compagnie, sont partis hier soir pour St-André, N.-B., en excursion organisée par la Great West.

—M. et Mme Edouard Hains, de Lennoxville, sont partis aujourd'hui pour un voyage d'une semaine à Hawkesbury, Ont.

—Mme Zolaque Pélouin et sa fille, Gilberte, étaient de passage à Mar-ros, ces jours derniers, visitant M. Jos. Corveau.

—Mlle Florence et Laurianne Laroie étaient de passage à Sherbrooke, hier, visitant Mlle Juliette Pélouin.

—Mlle Fleurette Lefebvre et Mlle Rose Bédard sont de retour d'un voyage à Newport, Vt. Le trajet se fit en auto.

—Mlle Alice Nadeau, de la rue Laurier, visite actuellement des parents à Waterloo et Granby.

—Mme Samuel Aubé, ainsi que ses enfants, Géraldine, et Philippe sont partis, hier, pour Boston et plusieurs autres endroits des Etats-Unis, en promenade de quelques semaines chez les parents.

—Mlle Laurette Gagnon, de Disraeli, était de passage, hier, en ville, chez M. Achille Nadeau, de retour de Montréal, où elle a obtenu son diplôme de musique au Conservatoire musical, de l'Académie de musique chez les Soeurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

—M. Jos. Nadeau, de la rue Laurier est actuellement en vacances chez des parents à Thetford-Mines.

—Mme David Poulin, de Disraeli, passe quelques jours, à Sherbrooke, visitant, ses enfants, Mmes Joseph Baron, Charles-Auguste Audet et M. Rosario Poulin.

—M. Emile Alton, de Thetford-Mines, est de passage chez son père, M. Georges Alton, de la rue Alexandre.

—Mlle Marie-Ange Lessard, de Lac Mégantic, est à Sherbrooke depuis quelques jours.

—M. Auguste Huard, de Greenlay, est actuellement sous traitement à l'hôpital Darche.

—M. et Mme Oscar Saulnier sont en promenade pour quelques jours à Weedon, chez des parents et amis.

—M. Gérard Roberge, de Magog, était en ville pour la fête St-Jean-Baptiste.

M. Hector et Georges St-Pierre sont revenus du Collège de St-Hyacinthe pour passer leurs vacances dans leur famille.

—M. et Mme Boire sont retournés à Berlin, N.-H., après avoir fait leur voyage à Sherbrooke, et autres endroits.

—Mlle J. Labrecque est allée à Boston où elle séjournera trois mois.

—M. Granger de la Librairie Granger, de Montréal, était en ville, la semaine dernière, chez M. Fred Gélinais de la rue Murray.

—Garde Chagnon, autrefois de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, est retournée à Montréal, après un séjour chez M. Olivier Archambault. Mlle Yvonne Archambault retourne avec elle.

—Mlle Simoneau, de Trois-Rivières, ainsi que leur frère Léopold, de Montréal, sont actuellement en visite chez M. H. Gagné de la rue Murray.

PROCHAIN MARIAGE

—On annonce pour le 12 juillet, le mariage de Mlle Nathalie Rousseau, fille de M. Alfred Rousseau, avec M. Roland Lacombe, fils de Mme Vve Jos. Lacombe. 110-1-p.

GLACIERE NOUVELLE

Glacière livrée à domicile à des prix raisonnables. Je sollicite votre encouragement. Napoléon Labrecque, 8, Versaille, Sherbrooke. Téléphone: 985-M. 59-M-S-jno-ch.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 12 juillet, le mariage de Mlle Nathalie Rousseau avec M. Roland Lacombe. Tous deux de Sherbrooke. Pas de faire part. 100-2-p.

MASSACRES CHINOIS

(Presse Canadienne) LONDRES, 26. — Des voyageurs venant de Honan, dit une dépêche de Pékin au "Daily Mail", rapportent que des villages entiers sont détruits par les brigands chinois. Dans une occasion, où les villageois tentèrent de se défendre, les bandits massacrèrent les hommes, les femmes et les enfants, et jetèrent leurs cadavres dans un puits.

LE CASQUE DE BYRON

(Presse Canadienne) ATHENES, 26. — Le casque dont se servit Lord Byron dans les troupes révolutionnaires de la Grèce, en 1824 a été présenté au musée ethnologique d'Athènes par Mme Maude Howe Elliott, fille de Julia Ward Howe. Ce casque était conservé par la famille Howe depuis la mort de Lord Byron survenue en 1824, à Missolonghi, où il avait tombé aux mains de Samuel Gridley Howe, grand ami de la nation grecque.

La santé des femmes

est protégée et leur charme assuré par cette NOUVELLE Méthode de résoudre leur plus ancien problème hygiénique: protection absolue; on le rejette comme du papier.

Les causes des troubles des femmes sont largement attribuées aujourd'hui aux anciens tampons hygiéniques risqués et antiseptiques.

Huit sur dix des femmes de la meilleure classe souffrent aujourd'hui d'un "KOTEX".

Portez les rôles les plus légères sans une seconde de doute, n'importe quel jour, n'importe quel lieu.

RIEN A L'AVER.

On le jette aussi facilement qu'un morceau de papier. Rien à laver. Cinq fois plus absorbant que les tampons de coton ordinaires! Il dissout tout à la fin à toute crainte de gêner les autres.

Vous l'achetez dans n'importe quelle pharmacie ou magasin à rayon en disant simplement: "KOTEX". Pas d'embarras.

Dans votre propre intérêt essayez cette nouvelle méthode. Il coûte seulement quelques sous. Douze dans un paquet.

KOTEX

Pas de lavage. — On le jette comme du papier.

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL SERVICE SHERBROOKE-QUEBEC

Départ de Sherbrooke 7.25 p.m. tous les jours. Arrive à Québec 1.55 p.m.

Départ de Sherbrooke 4.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Québec à 2.45 p.m.

Départ de Québec 7.55 a.m. tous les jours, excepté le dimanche, arrive à Sherbrooke 12.55 p.m.

Départ de Québec à 3.30 p.m. tous les jours, arrive à Sherbrooke à 8.55 p.m.

Il y a des Pullman, chaises Parlor et chaises à dîner sur tous les trains entre Sherbrooke et Québec.

—Garde Savard, 151, rue Windsor. Téléphone 2104 M. 293-J.N.

—Eau Abenakis. Nous venons de recevoir directement des sources. J. H. Bryant Ltd. Tél: 299. 110-1-ch.

—Lundi soir, à 8 heures, aura lieu à Johnville, une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura aussi amusements divers et orchestre. Tous sont invités.

Mme Joseph Chénard et Mlle Albertine Landry, de Johnville, s'occupent de l'organisation de cette soirée qui promet de remporter un beau succès.

LA PERSECUTION SOUS LE REGNE D'ELISABETH

Tel sera la pièce qui sera jouée par les Garde-Malades de l'Hôpital St-Vincent de Paul, mardi soir le 29 juin.

Le drame devrait attirer tous les amateurs du beau et du bon. Les garde-malades n'ont rien négligé pour rendre cette pièce avec toute la perfection possible et elles y réussissent. Il ne s'agit maintenant que de l'encouragement du public et vous n'en doutez pas, car lorsqu'il s'agit de faire la charité à l'hôpital St-Vincent et à leurs dévouées garde-malades, les citoyens de Sherbrooke sont toujours là.

NOUVEAU TRAIN POUR NEWPORT LE DIMANCHE

Commencant demain le 27 courant, le chemin de fer Québec Central, mettra en opération un train du dimanche, laissant Sherbrooke à 9.30 a.m. pour aller à St-Hubert, Woodland Bay, Ayers Cliff, Stanstead et Newport, arrivant à cette dernière place à 11.30 a.m. Au retour, le train partira de Newport, à 4.00 heures, p.m., arrivant à Sherbrooke à 6.00 p.m.

Le train fournira aux personnes de Sherbrooke une opportunité de passer la journée au Lac Massawippi, Stanstead ou Newport, retournant à bonne heure durant la soirée.

RECEPTION

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

Smith, B. Simoneau, Juliette Dupuis, M. A. Moore, Marie-Rose Dupuis, A. Ménard, Jane Brown, J. Aitken, Bertrand, L. Paige, H. Barter, H. Whittier, E. Haggie, H. Pinard, Alice Dal-laire, E. Gaudreau, May Gosselin, E. Boisvert, A. Langis, C. Dupuis et Mme Kelly.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

Smith, B. Simoneau, Juliette Dupuis, M. A. Moore, Marie-Rose Dupuis, A. Ménard, Jane Brown, J. Aitken, Bertrand, L. Paige, H. Barter, H. Whittier, E. Haggie, H. Pinard, Alice Dal-laire, E. Gaudreau, May Gosselin, E. Boisvert, A. Langis, C. Dupuis et Mme Kelly.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

—Mlle M. A. Moore et A. Ménard recevaient, mardi soir, à la résidence de M. O. Ménard, rue Belvédère, quelques amies à l'occasion du prochain mariage de Mlle Irène Ménard.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et un magnifique service de vaisselle lui fut offert.

Étaient présentes: Mlle Irène Ménard, Kate Meehan, C. Couture, G.

La célèbre Potion-Antilaiteuse

Dr N. Alphonse SIROIS, Enrg.
DE
Sainte-Anne de la Pocatière, Kamouraska.

A toujours connu pleine et entière satisfaction aux milliers d'hommes et femmes qui en ont fait usage dans le traitement des maladies suivantes:

SEVRAGE — JALOUSIE — RE-TOUR DE L'AGE — MALE REINS — RHUMATISME — PALUDISME — HEMORROÏDES — EXCES DE BOISSON — MALADIES DIGESTIVES — CONSTIPATION — HYPOCHONDRIE — IMPURETÉS DU SANG — TOUTES MALADIES.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de maux de digestion qu'aujourd'hui à ma grande satisfaction je suis parfaitement rétabli. Je ne pourrais jamais trop recommander votre Remède car tout le monde devrait en avoir un paquet à la maison.

Cher Monsieur: — J'ai le plaisir de vous dire que j'ai fait usage de votre Célèbre Potion-Antilaiteuse pour une maladie de reins et de ma

LES SPORTS

LE ROTARY JR
BAT LE ROTARY
INTERNATIONAL

Le Rotary Jr. a remporté la victoire sur le Rotary Sr. jeudi soir par 17 à 3. — Partie égale jusqu'à la 9e manche, où le Rotary Jr. compta 14 points. — Beaux coups des deux côtés.

ROTARY VS C. C. C. MILLS

Le Rotary a remporté une autre belle victoire jeudi soir contre le grand Rotary, c'est-à-dire tous de bons anciens joueurs, qui ont montré encore que malgré qu'ils ne jouent plus souvent, ils peuvent encore faire une bonne figure.

La partie fut très chaude, le score étant 3 à 3 jusqu'à la dernière manche, alors que les vainqueurs s'enrôlèrent 14 points. Les jeunes frappèrent durement les balles de M. Bridges, qui avait lancé une magistrale parrie durant les premières manches. Morin, 2e but, du club vainqueur, frappa un coup de circuit, aussi deux 3 buts et tous les autres frappèrent de beaux coups.

M. Bridges, lanceur des aînés, frappa un 3 buts, et joua une admirable partie du commencement à la fin, ainsi que M. Wolfe, receveur et M. Newton, 1er but, MM. Spafford, Barrett, Richardson et Rouleau firent de beaux coups.

Le Grand Rotary travailla fort pour prendre sa revanche de l'an dernier, mais le Rotary Jr. frappa en lieu sûr à la dernière manche, ce qui lui donna 14 points et enleva complètement à ses aînés l'esprit de revanche. Le score final fut de 17 à 3. L'alignement des équipes était comme suit :

Rotary: Asselin, 3e p.; Olivier, c.; Martel, 1er b.; Guillemette, a.c.; Bégin, r.; Filion v. g.; Clarke v. d.; Morin, 2e b.; St-Pierre l.

Rotary Int.: Newton, rec.; Spafford, a.c.; Barrett, v.c.; Bridges l.; Wolff, rec.; Richardson, 2e b.; Rouleau, v.g.; Hostiner et Reid, 3e b.; McLung et Norcross, v.d.

Arbitres: M. Waite et M. McConnell.

ROTARY VS C. C. C. MILLS

Samedi, à 3 heures, au terrain de baseball, rue Parc, Rotary vs C. C. C. Mills.

Le Rotary qui a déjà un bon nombre de parties à son crédit, cette année, compte sur une grande foule.

KID LECLAIRE ET
LE GYMNASSE CLOUTIER

Le promoteur local, M. J. Cloutier, nomme Kid Leclaire pour organiser les soirées de boxe à son gymnase. — Pour ne pas négliger la Crosse.

Nous recevons de M. Jos. Cloutier le communiqué suivant:

J'ai le plaisir d'apprendre aux sportsmen de Sherbrooke et des Cantons de l'Est que j'ai nommé Edmond Leclaire, bien connu dans les cercles pugilistiques sous le nom de Kid Leclaire, "matchmaker" du gymnase Cloutier ou autrement dit organisateur des rencontres de boxe qui seront comme par le passé sous ma direction. M. Leclaire doit donner sa première soirée de boxe le 3 juillet, samedi soir. Il y aura 4 rencontres de boxe ce soir-là, les rencontres commenceront à 8 h. 45 p. m.

La raison pour laquelle j'ai nommé M. Leclaire est que je ne voudrais pas négliger le club de crosse National qui fait belle figure dans la ligue et j'en suis tellement fier que je veux donner tout le temps disponible que j'ai afin de voir ce beau club de jeunes athlètes canadiens-français finir la saison avec une belle position dans la ligue de la cité. Je puis aussi vous assurer que les jeunes athlètes du National sont fiers de leur instructeur M. Henri Hébert qui se dévoue fort pour le club qui fera certainement honneur à sa position dans l'avenir, comme il l'a fait dans le passé.

LE TENNIS AU GOUNOD

Tous ceux qui veulent s'inscrire au tournoi des parties simples de tennis du cercle Gounod sont priés de se rendre au chalet dimanche après-midi à 1 h. 30.

Ce tournoi commencera dimanche prochain le 4 juillet. Outre la coupe, il y aura de magnifiques prix pour les diverses classes. L'inscription se termine dimanche le 27 juin.

E. SHERBROOKE 8

BOY SCOUTS

L'équipe de crosse East-Sherbrooke a déclassé tout à fait celle des Boy Scouts, mercredi, par un score de 8 à 1. La dernière période a été fortement contestée, et il y avait de quoi, car les Boy Scouts, qui avaient fait si bonne figure récemment, avaient été battus à plate couture dans les premières périodes. Cette fois fut l'une des plus belles de la ligue locale, à date. Une foule de 200 personnes assistait à la rencontre et le public apprécia beaucoup le travail des jou-

LE ST-ROCH VS
WINDSOR MILLS
DIMANCHE P. M.

Le Windsor Mills qui fut battu l'an dernier fera l'impossible pour vaincre le St-Roch dimanche. — Le St-Roch est prêt à rencontrer le Eustis Mining le 1er juillet et il se fera un plaisir de se rendre à Capleton.

COWANSVILLE ET GRANBY

Le St-Roch rencontrera le Windsor-Mills chez lui, dimanche après-midi. Le Windsor Mills a maintenant plusieurs nouvelles recrues à son actif et l'on dit qu'il fera l'impossible pour vaincre le St-Roch. Il aura son fameux lanceur Pye dans la boîte. L'alignement du St-Roch sera le même qu'à l'ordinaire, et LePage ou Perron ou Mitchell lancera cette partie avec Duford comme receveur.

C'est la première fois cette année que le St-Roch rencontrera le Windsor Mills. L'an passé, au cours d'une brillante partie, le St-Roch battit le Windsor Mills, et ce dernier compte reprendre sa revanche dimanche après-midi. La joute aura lieu à 3 heures. Les sportsmen de Sherbrooke qui désirent accompagner le St-Roch n'auront qu'à se rendre en face du Regal où plusieurs machines seront à leur disposition.

DEFI RELEVÉ

Le St-Roch s'empresse de relever le défi lancé hier, par le club Eustis Mining de Capleton. Il a déjà battu ce club, et ce fait devrait suffire pour montrer que le St-Roch n'a jamais craint le Eustis. Le Eustis peut faire à sa guise, le St-Roch est prêt à jouer pour un enjeu, ou autrement.

Comme le St-Roch a formé son programme pour deux mois, programme qui ne se termine que le 15 août, il pouvait rompre ses contrats pour faire plaisir aux joueurs de Capleton. Cependant, comme il est libre le 1er juillet, il se fera un plaisir de rencontrer le Eustis. Les joueurs de Sherbrooke, excepté l'hiver, peuvent faire des rencontres en n'importe quelle saison et pourront rencontrer de plus le Eustis en automne.

Le gérant du Eustis est donc prié de communiquer au plus tôt avec R. Gagné, du St-Roch, hôtel New Windsor, Sherbrooke, pour arranger cette partie du 1er juillet.

Le St-Roch désirerait aussi se mettre en communication avec les clubs de Cowansville et Granby, pour des parties futures.

LE CHAMPIONNAT
DE GOLF ANGLAIS

ST-ANNE, Angl. 26. — Bobby Jones, champion amateur des Etats-Unis, a ajouté à ses lauriers, hier, la couronne du championnat ouvert britannique. Al Watrous, de Grand Rapids, professionnel et ancien champion ouvert canadien, arriva second avec 293 coups, soit deux coups de plus que Jones. Walter Hagen, professionnel américain, fut ex-aequo avec George Von Elm, amateur de Los Angeles, en troisième place avec 295 coups.

La trophée va aux Etats-Unis pour la 5e fois. Il fut d'abord remporté par un golfier américain en 1921 alors que Jack Hutchison se classa champion. Walter Hagen fut victorieux en 1922 et de nouveau en 1924, tandis que Jim Barnes le remporta l'an dernier.

La Garde-Malade Recommande
L'ELIXIR TONIQUE
DU DR. MONTIER

CE QUE
DIT UNE
GARDE

Tous les médecins que j'ai consultés me recommandent l'elixir tonique du Dr. Montier. J'en ai fait usage et j'ai obtenu de très bons résultats. Je me sens maintenant beaucoup mieux et je suis à bout de force.

GAUDE DEREAUPRE.

Dépositaire à Sherbrooke: PHARMACIE CHAGNON.

Dépositaire à Windsor Mills: WINDSOR DRUG HALL.

Windsor Mills, Qué.

Dépositaire à Coaticook: A. CONTOIS.

LES RESULTATS DES
COURSES ET JEUX DE
LA ST-J.-BAPTISTE

Il nous fait plaisir de publier ci-dessous les résultats des intéressantes courses et jeux qui ont marqué sur le terrain de l'Exposition, la deuxième partie du programme de la St-Jean-Baptiste.

Pateau suif: Gérard Lebrun, 85. Course pour les enfants: 1er par Roméo Paradis; 2e par, Lphonse Paradis; classe B, 1er par, Gérard Picard; 2e par, Henri de Lenzue; classe C, 1er par, Armand Bouchard; 2e par, Roméo Champagne; classe D, 1er par, François Caya; 2e par, Armand Caron.

Courses pour les fillettes, Classe A, 1er par, Florence Lacroix; 2e par, Yvonne Lacroix; classe B, 1er par, Gertrude Charest; 2e par, Yolande Jonas.

Marathon de deux milles pour hommes: 1er par, Maurice Gendron; 2e par, Rosario Deneault. Course aux œufs pour jeunes filles: 1er par, Thérèse Roy; 2e par, Gertrude Joyal.

Course aux patates pour garçons: 1er par, Paul-Emile Couture; 2e par, Paul-Emile Drapeau.

Course d'un demi-mille pour hommes: 1er par, Léo Gendron; 2e par, Armand Lefebvre.

Course aux patates pour fillettes: 1er par, Florence Lacroix; 2e par, Annette Boucher.

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Course au cochon suif: Léo Lefebvre remporte le prix.

Prix spéciaux: chars allégoriques, chars Jacques Cartier et Samuel de Champlain ex-aequo, les juges ne pouvant s'accorder ont décidé de donner un prix à chacun.

Remerciements à MM. Octave Gagné, P. H. Dubuc qui ont bien voulu agir comme juges de ces intéressantes courses, aussi à M. Mathurin, bijoutier, la librairie Richer, M. Edouard Boisvert et M. Chénier Picard pour avoir donné des prix, au gérant du magasin Steel, au magasin La-

Course à la vadrouille: 1er par, combe pour l'usage de quelques ar-

Armand Lefebvre, 2e par, Armand Fortier.

Course d'un demi-mille pour garçons: Ulysse Côté, 1er prix; 2e par, Roland Roy.

Course à bicyclette: 1er prix, Gérard Lefebvre; 2e par, Paul-Emile Fortier.

Course à relais pour hommes: 1er par, René Métivier; 2e par, Léo Gendron; 3e par, Emile Gauthier; 4e par, Lorenzo Couture.

Course à relais pour garçons: 1er par, R. Charest; 2e par, A. Paradis; 3e par, R. Paradis; 4e par, E. Champagne.

Course dans les sacs: 1er par, Armand Caron; 2e par, Armand de Lézue.

Course aux chaussures: 1er par, Adélaïde Grégoire; 2e par, Roméo Champagne.

Course en bruyère: 1er par, Roland Blais; 2e par, René Doré.

Course à obstacle: 1er par, Henri Métivier; 2e par, Armand Lefebvre.

Courses des maquignons: Moïse Fontaine, 1er prix; le prix, Wilfrid Denaault.

Sougue à la corde entre l'Harmonie et les ouvriers: L'Harmonie est sortie vainqueur.

Le Coin des Musiciens

LA MUSIQUE A L'ECOLE

(Par Arthur Mason)

Le Comité d'Education de Manchester vient de publier le rapport de ses opérations pour la période couvrant de 1914 à 1924. Ce document est d'un intérêt fort grand, montrant le travail extraordinaire accompli par ce comité et faisant voir la manière sérieuse et parfaite avec laquelle le comité se dévoue à l'éducation des enfants de Manchester et, par suite, à la prospérité de la ville elle-même comme du pays et général, en mettant en action un système soigné d'éducation dans les écoles de Manchester.

IMPORTANCE DE CET ENSEIGNEMENT

L'une des sections du rapport traite de l'enseignement de la musique dans les écoles de Manchester, et n'est point le moins importante. Ce point est l'un de ceux qui ont valu au comité d'admirables succès.

Les résultats obtenus à Manchester nous montrent l'importance d'un enseignement systématique de la musique dans les écoles élémentaires et tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de la musique à l'école devraient prendre note de ce superbe exemple.

Il n'est pas de doute que l'enseignement de la musique forme une partie importante de l'éducation de notre jeune génération. Par suite de l'intérêt toujours croissant que le peuple porte à la musique son enseignement à l'école devient constamment un sujet de plus en plus digne de l'attention des autorités scolaires. Son champ d'action dans le monde scolaire devient donc toujours de plus en plus grand.

Le nombre des professeurs qui se dévouent à son enseignement comme celui des enfants qui se plaisent dans son étude augmente constamment d'une manière considérable et les méthodes employées deviennent de plus en plus efficaces par suite de l'étude sérieuse que l'on accorde à ce point autant par ceux qui enseignent la musique comme par ceux qui en dirigent le dit enseignement.

Tout cela est bien. Il suffit de se rappeler la grande influence que la musique exerce dans le monde et de penser aux millions d'enfants qui en bénéficient, enfants qui seront la nation de demain, pour bien comprendre l'importance d'une bonne éducation musicale à l'école pour répondre aux besoins de cette immense cohorte de futurs amants de la musique et donner un nouvel élan à l'art assurant

aux générations futures tous les avantages que donne cet art sublime.

SYSTEME EN VOGUE

A MANCHESTER

Les superbes résultats obtenus à Manchester montrent la sagesse d'un système suivi d'éducation des classes élémentaires. Le comité lors de l'inauguration de son système, et depuis, à eu la collaboration d'un éminent musicien dans la personne du docteur Walter Carroll. Le succès ne pouvait que couronner les efforts du docteur Carroll qui est non seulement un enthousiaste en musique, mais un habile professeur et un admirable administrateur. Il est certain que le succès à largement dépendu de l'habileté avec laquelle les professeurs chargés des diverses classes se sont dévoués à leur tâche.

Le système en vogue à Manchester mérite l'admiration de tous ceux qui l'ont étudié. Il est basé sur trois points principaux; l'enseignement d'une bonne exécution, d'une attention soutenue en écoutant la musique et la compréhension musicale des connaissances acquises. Ces trois importants facteurs sont indispensables et pour en assurer la mise à exécution il est nécessaire de posséder des professeurs d'une habileté adéquate de bons pianos tenus en bon accord.

Le système pourvoie à l'emploi de la musique comme une sorte de lien des autres sujets au programme d'étude tels que l'histoire et les chants nationaux, le rythme et les mouvements physiques et au moyen d'un sage choix de chants scolaires, l'enseignement de ce qu'il y a de mieux en poésie et en mélodies. Le tout est accompagné de concerts par un orchestre scolaire.

EDUCATION DES PROFESSEURS

Evidemment le premier pas à faire pour assurer le succès du système était bien le choix des professeurs bien équipés pour leur tâche. A cette fin des séries de conférences sous la direction du comité ont été établies. Ces cours spéciaux courent trois années traitant du sujet depuis ses phases élémentaires jusqu'aux degrés les plus élevés. Les professeurs priés d'assister suivant leurs loisirs à ces conférences ont répondu admirablement à l'appel. Depuis 1918 trois mille cinq cents professeurs ont suivi les cours pour au moins une année, tandis que quinze cents ont suivis les cours complets des trois années.

Il est facile de concevoir que le résultat produit par un enseignement sous de telles auspices, devait être des plus satisfaisants et des plus nombreux.

POINTS SAILLANTS DU SYSTEME

En dehors de l'intérêt éveillé parmi la population de la localité, l'un des points saillants du système a été l'enseignement de l'appréciation du sens moral, sujet qui n'est pas toujours traité et la manière la plus propre à assurer le succès des élèves et l'avancement de la musique elle-même. A Manchester les écoles sont bien pourvues sous ce rapport. Trois surintendants, ayant chacun trente-six écoles à diriger, donnent ces cours spéciaux qui comprennent des conférences illustrées sur l'histoire et le progrès de la musique accompagnées de l'exécution des divers genres de musique soit par les professeurs soit par le phonographe.

Ces cours comprennent l'enseignement de la relation qui existe entre la musique et la poésie, l'histoire et la musique nationale des divers pays et les mœurs, même la situation géographique de ces pays.

L'un des résultats de ce système est que dans les écoles de Manchester le chant à première vue est un exercice journalier. Partout l'on enseigne les méthodes orales et vocales les plus avantageuses et le chant en chœur donne des résultats surprenants. La formation de chœurs de chant scolaires est une chose commune et ce chœur exerce une influence considérable sur les progrès musicaux des enfants.

Le rapport fait une mention spéciale de l'aide incalculable que donnent à l'enseignement, l'orchestre et le chœur scolaires. Après un choix méticuleux fait parmi les sujets disponibles de toutes les écoles, un orchestre de cinquante enfants a été formé et a obtenu un succès musical considérable. Un chœur mixte de cent cinquante voix des élèves des diverses écoles a obtenu des succès admirables.

SYSTEME MERITOIRE

Le succès de l'éducation musicale à

l'école dans Manchester est tel que les autorités scolaires doivent se sentir fier de leur œuvre. L'adjonction de la musique au programme d'études a été à l'origine l'éducation d'enfants et à élever le système d'éducation à un degré de haute efficacité. Un tel système, fondé au milieu d'un tel élan d'enthousiasme et supporté par un travail si ardent et si constant est un monument élevé à la gloire de ceux qui ont ainsi mis en pratique leurs théories d'éducation.

Les élèves des écoles de Manchester sont devenus des dévots de l'art et le comité offre ses remerciements à tous les professeurs et à tous ceux qui se sont intéressés au succès de leurs efforts et ont aidé à faire le succès de leur système.

Les autorités scolaires de Manchester demeurent convaincues que la pratique de la musique doit recevoir une place dans le programme d'études aussi importante que celle occupée par les autres sujets d'études.

CHARTIERVILLE

—M. et Mme Donat St-Jean, leurs filles, Mlle Lillane et L. A. M. Emile Bellemare, M. le Notaire Beaudoin et Mme Beaudoin, de Scottstown, de passage, ici.

—M. et Mme A. Danserault, de La Patrie, de passage ici.

—M. et Mme Stanislas Poisson et leurs enfants, de Scottstown, chez M. Samuel Gaudet.

—Mme Donat Robidas, de St-Malo, chez son père, M. Denis Lescault.

—M. Edouard Boisvert, M. Denis Lescault, Mme Théotime Landry à Montréal, ces jours derniers.

—M. Nephthé Lepitre, d'East-Annus, M. Pierre Rouleau, de St-Isidore, chez M. Jean Rouleau.

—M. l'abbé Gauthier, M. le Maire J. C. Blanchette se rendaient récemment à Sherbrooke, pour affaires.

—M. et Mme Donat Boulanger, de Sherbrooke, Mlle Blanche Monfette, M. Siméon et Roméo Monfette, de Disraeli, chez M. Théodore Martin ces jours derniers.

—M. et Mme Théodore Martin, leur fille, Mlle Clara, à Sherbrooke, ces jours derniers.

—Mlle Marguerite-Marie Blanchette et Mlle Marianna Martin du couvent de Disraeli, chez leurs parents ces jours derniers.

—M. et Mme Victor Chailier ont visité des parents à Birchton, Compton, St-Malo, Beecher Falls, M. Arthur Gaudet les conduisant en auto.

—M. et Mme Gaudias Leclerc, leur fille, Thérèse, Mme Clovis Leclerc de Scottstown, chez M. Samuel Leclerc.

—M. et Mme Joseph Blanchette, de La Patrie, chez des parents.

—Mlle Agnès Blanchette à Scottstown, et Disraeli, récemment.

—M. Alfred Boudreau et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Coaticook.

—Le reposoir de la Fête-Dieu s'est fait chez M. Mathias Bellefeuille.

—M. Armand Grenier, de Lac Mégantic, de passage.

—M. et Mme Roméo Dumont, de Cookshire, chez M. Achille Gréville de Mlle Houghton.

goire, récemment.

THETFORD-MINES

VA ET VIENT

—M. J. N. Bourque, gérant de l'Asbestos Foundry est allé à Montréal, en voyage d'affaires.

—M. le Dr Goodman de retour de New-York, où il a passé une quinzaine.

—M. Georges Beaudoin de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—M. l'avocat et Mme Gabriel Taschereau étaient de passage à Québec, ces jours derniers, les invités de Mme Hamel.

—M. le maire J. L. Demers est allé à Chicoutimi pour assister au congrès de l'Union des municipalités.

—M. Edmond Huard était en promenade à East Broughton, ces jours derniers.

—Mlle Marguerite Doucet en promenade à Montréal, pour une quinzaine.

—Mme Robert Poisson est allé à Québec.

—M. Rob. Thérèse, chef de gare à Coleraine, en ville, récemment.

—Mlle E. Kerwin à Sherbrooke, sœurs de "La Tribune".

PEP

au déjeuner vous donne le "PEP" toute la journée.

En aérant et en mâchant, Sa-
leur délicieuse, nettoie le son.
Plein de santé et de vigueur.

Kellogg's PEP

La Nourriture au Son
Pleine de Vigueur.

—Lisez les petites annonces classées.



C'est tellement plus facile de cuire à l'Electricité

Après huit jours de cuisson à l'électricité, vous vous demanderez comment vous avez pu vous passer d'un poêle électrique pendant si longtemps. C'est que l'électricité est si facile et donne des résultats si uniformément excellents! Un tour du commutateur vous assure une chaleur intensive toujours égale. Pas de feu comme dans le cas du chauffage à charbon — pas de chaleur accablante dans la cuisine pendant l'été.

Deux années entières pour payer

pour un poêle électrique qui vous assure tous ces avantages — et les versements mensuels sont si minimes que vous les paierez sans vous en apercevoir. Nombre de vos voisins possèdent de ces poêles — demandez-leur s'ils consentiraient à venir aux vieilles méthodes de cuisson — puis achetez votre propre poêle électrique sans délai.



Prime GRATUITE Additionnelle

Avec chaque commande, nous donnons GRATUITEMENT une superbe table de cuisine émaillée en blanc avec dessus en émail-porcelaine. Obtenez la vôtre dès aujourd'hui.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Fumez
Le Tabac de Qualité
OLD CHUM

15¢ le paquet — et en boîtes métalliques hermétiquement fermées d'une 1/2 lb.

La Cure des

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

rend plus parfaite la beauté de la femme, parce qu'elles enrichissent le sang en substances colorantes et donnent par conséquent aux joues et aux lèvres une couleur rose naturelle.

Les Pilules Rouges améliorent la santé générale et donnent une apparence fraîche et saine contrastant avec l'aspect précocement vieilli de la femme anémique et malade. En outre le traitement aux Pilules Rouges ramène l'appétit et les forces et soulagent toujours : MAUX DE TÊTE, INSOMNIES, MAUVAISES DIGESTIONS, DOULEURS AUX REINS, AU BAS-VENTRE, TROUBLES URINAIRES.



Mme Wilfrid Descent

« J'ai longtemps souffert de douleurs aux côtés et au dos, j'avais souvent l'estomac acide; ma digestion était lente et douloureuse, ce qui me causait de fréquents maux de tête. Je suis allée consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont donné des conseils que j'ai suivis scrupuleusement en prenant les Pilules Rouges pour me tonifier. Je suis maintenant en parfaite santé et je le dois aux Pilules Rouges et aux avis des médecins de la Compagnie. » Mme Wilfrid Descent, 779, rue Centre, Pointe Saint-Charles, Montréal.



Mme Napoléon Filion

« Cinq maternités en six ans m'avaient rendue très anémique. J'étais si faible que je pouvais à peine me tenir debout; j'avais des battements de cœur chaque fois que je montais un escalier, je n'avais plus d'appétit et mon estomac se ressentait de mon épuisement général. J'avais aussi des hémorragies utérines qui contribuaient à m'affaiblir davantage. Sur le conseil d'une voisine, je me suis décidée d'essayer les Pilules Rouges. Dès les premières boîtes je me suis trouvée beaucoup mieux, je me suis sentie de l'appétit et mes forces revenaient de jour en jour. Je suis très satisfaite des bons résultats obtenus et je recommande les Pilules Rouges à toutes les femmes épuisées. » Mme Napoléon Filion, 120, Cedar St., Lewiston, Me.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis, (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois. L'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre Compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

CROWN LIFE

Une police "Crown Life" est le meilleur moyen d'économiser et le meilleur placement pour vos économies.

J. A. VIDAL, Inspecteur, 44b, rue Wellington-Nord, Sherbrooke.

ENEZ AVEC LE
CHOEUR DE LA CATHEDRALE
DE SHERBROOKE
LA FETE DU DOMINION
LE 1er JUILLET 1926
EXCURSION sur le vaisseau ANTHEMIS
DE MAGOG A NEWPORT ET RETOUR

Un programme de musique et de chant sera donné par le chœur. Une journée de bonheur vous est assurée quand vous entendrez ces bons chants tout en naviguant sur le "Bijou des Lacs". Le vaisseau partira de Magog à 10 h. m., arrêtant à tous les points sur le lac, arrivant à Newport à 12 h. 25 p. m. Au retour, départ de Newport à 2 h. 25, arrivant à Magog à 5 h. 50 (heure avancée).

PASSAGE POUR ALLER

Vous pouvez vous procurer des billets de M. J. Choquette, 70, rue Wellington.

Rafranchissement des billets à bord à prix modérés.
MEMPHREMAGOG NAVIGATION CO. LTD.
GEORGEVILLE, QUE.

AMEUBLEMENT DE MAGASIN A VENDRE IMMEDIATEMENT

Armoire murale en chêne solide, longueur de 20 pieds; vitrine de montre de 8 pieds de long; Une horloge française régulateur de 8 pieds; Un coffre-fort (Taylor) 34 x 44 à l'intérieur; deux miroirs avec moulures en chêne solide.

Tout cet ameublement doit être vendu avant le 1er juillet

J. H. D. CODERE

11, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE

NOUVEAUX PHARES POUR LES AUTOS

Une invention qui est destinée à faire disparaître l'éblouissement causée par les lumières trop fortes.

Depuis que l'auto a conquis la grande vogue, les phares ont toujours été plus ou moins critiqués pour les voyages de nuit. Pour conduire sûrement un auto, il faut que l'auto puisse projeter un rayon de lumière à 200 pieds ou moins, mais on a toujours été embarrassé par l'éclat trop vif des divers phares actuels. Même les phares à projection horizontale, le chauffeur que l'on rencontre sur la route, la nuit, se trouve quand même ébloui par l'éclat. Quant aux défauts d'illumination, tous les conducteurs d'autos, sans exception, les connaissent bien par expérience.

Si l'on diminue la puissance de projection, on ne voit que faiblement devant soi et si un phare vient à manquer, le conducteur que l'on rencontre peut prendre l'auto pour une motocyclette. De plus, avec les phares ordinaires avec réflecteurs paraboliques, le conducteur ne peut pas réellement voir devant lui dans les courbes, ni, à plus forte raison, voir les indications de routes ou le paysage.

Les ingénieurs électriciens du monde entier se sont occupés de ce problème embarrassant et y ont apporté plus ou moins de perfectionnement. Les accidents d'autos, la nuit, on le sait, sont surtout causés par le défaut ou l'éclat d'illumination de la route.

Enfin, à Schenectady, N.-Y., on vient de construire un phare qui est appelé à se généraliser et obtenir la faveur de tous les automobilistes. Ce phare est très mince, environ la moitié de la profondeur des phares ordinaires. Le réflecteur n'est pas aussi évasé mais plutôt aplati quelque peu et d'une courbure spéciale. Le verre de construction spéciale également, aide aussi à la distribution précise des rayons lumineux. On en a fait une épreuve approfondie, à l'aide de deux phares ordinaires comme point de comparaison.

Le phare ordinaire projette un rayon sur la route à environ 50 pieds de la machine, quoique par un ajustement plus élevé on puisse obtenir plus de champ d'illumination, il couvre toute la surface de la route avec concentration modérée, mais sans former de centre lumineux à une distance de 200 pieds. La route immédiatement en avant de la machine est bien éclairée, et ce rayon est uniforme de la machine à une distance de 200 pieds sans cône d'ombre. L'illumination est presque aussi douce qu'un rayon de lune mais plus fort. On peut voir aussi le fossé, les clôtures, les maisons, les arbres qui bordent la route, de même que le paysage et les signes indicateurs du chemin. Bref, le conducteur d'une machine ainsi équipée peut voir devant et autour de la machine comme en plein jour, quand avec des phares ordinaires, les côtés de la route sont toujours dans l'obscurité.

Une partie des rayons frappe le devant de l'auto, de sorte que les conducteurs que l'on rencontre savent tout de suite quelle est la largeur et la grosseur de la machine, même lorsqu'un seul phare fonctionne. Un homme arrêté à 200 pieds devant cette machine ne subit aucun éblouissement; il a l'impression que les lampes sont diminuées; les conducteurs d'autos que l'on rencontre, à l'épreuve ne furent pas obligés de diminuer la force de leurs phares. Un homme se penchant sur un garde-boue est visible même à l'arrière, de même qu'à l'arrière, le rayon de devant détache l'auto en silhouette suffisamment pour qu'à défaut de la lampe d'arrière, le conducteur d'une autre machine venant dans le même sens sache à quoi s'en tenir en la suivant ou en la dépassant. En marchant de 200 pieds vers la machine, on constate que le champ de vision ou de reflet de ce nouveau phare Ryan est de moins en moins éblouissant, ou plutôt fatigant, car il n'éblouit pas, ce qui est un gros avantage dans les rencontres. En rencontrant une autre machine, le rayon Ryan éclaire le devant et le garde-boue de l'autre machine, quelle que soit l'interférence des rayons des autres phares ordinaires.

Avec cette nouvelle invention, les voyages de nuit seront sans danger pour les automobilistes. M. Ryan croit que le maximum d'illumination sera obtenu par des lampes de 40 chandelles. Cependant avec des 21 chandelles, le phare Ryan a déjà une énorme supériorité sur les autres phares ordinaires. Les 32 chandelles sont toute

LE COMMUNISME EN ANGLETERRE

(Presse Canadienne)

LONDRES, 26. — Le gouvernement britannique vient de publier un livre bleu contenant les révélations sur les activités du parti communiste en Grande-Bretagne et ses relations avec Moscou.

Ce livre bleu contient plusieurs lettres de divers communistes à leurs agents de Grande-Bretagne. L'une fait allusion à une campagne se rapportant au mouvement des mineurs et est datée d'août 1925; elle est adressée à "Agitprop", le département d'agitation et de propagande de l'Internationale communiste.

D'autres lettres réfèrent à une campagne fructueuse menée par les soldats, la formation d'une école Lénine dans les fabriques anglaises et le travail effectué par la force constabulaire de l'Inde de même que parmi les classes ouvrières britanniques.

"Il est d'une importance immédiate d'amener les ouvriers anglais à lutter contre le capitalisme de la terreur blanche", dit un communiste. Une autre lettre comprend la tirade lancée par le député communiste anglais Saklatvala contre le parti travailliste britannique. "Nous devons adopter des mesures sans pitié contre ce parti", dit la lettre en question.

LES CANADIENS-FRANÇAIS ÉTAIENT LE GRAND NOMBRE

CHICAGO, 26. — D'après les directeurs du 28ième congrès eucharistiques internationaux la plus forte délégation de pèlerins venue du dehors des États-Unis est celle du Canada. Ce fait, souligné par S. E. le cardinal Mundelein lui-même, place les Canadiens-français, qui composent en grande majorité la délégation, dans une position exceptionnelle. Si on y joint la délégation venue de France le groupe de langue française est aussi l'un des plus imposants ayant à sa tête deux cardinaux, S. E. le cardinal Dubois de Paris et S. E. le cardinal Charost de Rennes. Plusieurs archevêques et plus d'un millier de prêtres.

La majorité des pèlerins canadiens sont arrivés à Chicago par train spécial du Canadien-National alors que S. E. Mgr Pietro di Maria délégué apostolique au Canada, NN. SS. Gauthier, de Montréal, Mathieu, de Regina, Langlois, de Québec, Béliveau, de Saint-Basile, LeBlanc, de Saint-Jean, N. B., Chasson, de Chatham, N. B., Limoges, de Mont-Laurier, Deschamps, de Montréal, Hallé, de Hearst, Ont., Rouleau, de Valleyfield, Prud'homme, de Prince-Albert, Mgr O. Charlebois, de Keewatin, S. H., l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de Québec, l'hon. M. Taschereau, premier ministre de cette province et plusieurs personnalités canadiennes se rendirent au congrès par les trains réguliers du réseau na-

WILSON'S FLY PADS

Tu es plus de mouche pour l'argent que tout autre tue-mouche.

Chaque papier tuera toute la journée, chaque jour, pendant trois semaines. Chez tous les épiceries, pharmaciens et magasins généraux.

10c et 25c du paquet.

On compte que pas moins de 50 chevaux de selle et 200 chevaux de bât seront nécessaires pour transporter les bœufs et le nécessaire de la compagnie. Le Major Fred Brewster, un des guides de Jasper, est en charge de l'expédition jusqu'au lac Maligne.

En plus d'une histoire sur le Canada produite dans un décor canadien une atmosphère canadienne se prête encore à la production par le fait que M. Farrell MacDonald, un acteur, est parent de Sir William MacDonald, tandis que Mlle Olive Borden prétend avoir des liens de parenté avec Sir Robert Borden, ancien premier ministre. On remarque parmi les acteurs outre les deux mentionnés, Ralph Graves, Fred Kohler, Lawford Davidson ainsi que plusieurs autres de talents renommés.

UNE PROMOTION IMPORTANTE AU C. N. R. MONTREAL, 26. — On annonce au Canadien-National la nomination de M. Paul-E. Gingras, de Montréal, au poste d'agent voyageur, attaché aux bureaux du département des Voyageurs de la Compagnie, à Winnipeg.

Un Bébé Qui Dort bien est toujours Gai et Vigoureux

Le bébé est un avertisseur qui apprend à la mère si l'enfant se porte bien et l'avertit si il souffre.

S'il dort mal, s'il est irritable et nerveux, s'il se plaint et pleure, c'est signe qu'il digère mal, qu'il a des coliques, des fermentations, qu'il est enrhumé ou que sa dentition est pénible.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN facilite la digestion, soulage les fermentations et les coliques, aide le travail de la digestion, assure un sommeil naturel et réparateur.

Employé avec succès par les mères canadiennes depuis au-delà d'un quart de siècle.

En vente partout 30c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, MONTREAL

CHRYSLER "70"

avec une économie de \$60 à \$405

Bat Aujourd'hui la Marche Dans le Prix et le Rendement



Nouveaux prix depuis minuit 8 mai	Economie totale
Tourisme \$2040	\$ 60
Coach 2040	155
Routière 2200	325
Coupé Royal 2475	335
Brougham 2545	270
Sédon 2260	300
Sédon Royal 2620	400
Sédon Crown 2765	405

F. A. B. Windsor, Ontario, le fret seulement en plus. Ses prix comprennent toutes taxes, pare-chocs avant et arrière, pneu de rechange avec couverture, et le réservoir plein de gazoline.

Les agents de Chrysler sont prêts à vous faire bénéficier des plus bas taux de paiements différés. Demandez-nous quel est ce plan attrayant Chrysler.

Le Numéro des modèles Chrysler indique leur vitesse à l'heure.

O'DONNELL & MORISSETTE, LTEE
54, rue WELLINGTON-SUD. — TEL: 1731.

M. Gingras, qui depuis une dizaine d'années, a occupé diverses positions de Voyageurs du réseau de l'Est, aura désormais juridiction sur toutes les lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien et sera tout particulièrement chargé de voir à la clientèle de langue française, de Fort-William à Vancouver. Déjà l'automne dernier, il fit un séjour assez prolongé dans ces provinces, visitant les principaux centres et prenant un premier contact personnel avec les groupements canadiens-français les plus importants.

M. Gingras, dont la nomination entre en vigueur le 1er juillet, a été chargé par ses chefs de représenter le Pacifique Canadien sur le train de l'Université de Montréal qui doit se rendre jusqu'à la Côte du Pacifique le mois prochain, c'est de cette manière qu'il fera son entrée officielle dans son nouveau territoire.

Né à St-Romuald en 1898, M. Gingras est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis avril 1913, alors qu'il débuta comme junior dans les bureaux de la compagnie à Québec. Après quelques années passées dans la vieille capitale, il fut nommé agent de billets sur le "Metagama" en 1919 et sur l'"Empress of France" en 1920. Durant le stage qu'il fit sur ces deux paquebots, il eut l'occasion de visiter plusieurs pays d'Europe. Il revint ensuite à Québec comme chef du bureau de l'agent des Voyageurs et de cette ville. En 1922, il quittait ce poste

pour assumer les fonctions d'agent voyageur dans le district de Québec. En 1924, il était transféré à Montréal avec le même titre. C'est la position qu'il quittera maintenant pour aller dans l'Ouest.

Durant son séjour à Québec, M. Gingras s'occupa toujours activement de sports d'hiver et la vieille capitale dut à son intelligente coopération une large part des succès que remportèrent ses carnivals de 1923 et 1924. Il

était, dans cette ville, membre des clubs Kiwanis et Candiac et faisait partie des Chevaliers de Colomb et des Elks.

PARIS, 26. — Le ministre des affaires étrangères a annoncé aujourd'hui que la France et la Tchéco-Slovaquie avaient inauguré un nouvel accord commercial, qui prendrait la place des accords existants, afin d'améliorer leurs relations économiques.

Nous sommes prêt à vous fournir immédiatement votre chaux supérieure pour

Fins Chimiques
Du Hydrate pour finir les murs
Hydrate pour travaux de briques
Hydrate pour agriculture
De la chaux en morceaux
Chaux en morceaux dans barils d'acier
Chaux en morceaux dans barils de bois
Pierre à chaux brute pour pavé
Pierre à chaux pulvérisée pour l'agriculture

Nous expédions la chaux ou Pierre à Chaux sous toutes les formes, soit par char ou en petites quantités.

THE DOMINION LIME Co.
EAST-ANGUS, QUE.

Débarrassez-vous de toutes ces voies d'eau!

Vous pouvez dire bonsoir aux fissures de votre toit ou gouttière en employant l'Elastigum Plastique de Barrett. Ce ciment à l'épreuve de l'eau pour une centaine d'usages réparera vos gouttières, arrêtera ces voies d'eau de votre toit, rendra imperméable votre puits, etc. En fait, vous lui trouverez de nouvelles utilités en toutes occasions, vu qu'il adhère solidement à n'importe quelle surface.

Notre expérience dans la fabrication de ce produit date déjà de nombreuses années. Il ne manque jamais de donner satisfaction. Il se vend prêt à être employé, coûte peu et vous épargne plusieurs factures de réparations.

Nous recommandons l'Elastigum Plastique Barrett

Le voisin: "Tout le monde croirait que vous êtes engagé à vous voir."
M. H.: "Je ne prétends pas être si engagé mais lorsque j'aurai fini de boucher les trous avec ce matériel, cette gouttière ne coulera pas de suite."
"Le Ciment Plastique Elastigum Barrett."

J. S. MITCHELL & Co. Limited
SHERBROOKE, P. Q.
TELEPHONE: 22. 78-80, rue WELLINGTON-NORD.

1er Buick

parmi tous les autos de son prix!

Par son mécanisme: Le McLaughlin-Buick a été le pionnier du moteur à valve en tête. Le McLaughlin-Buick est le premier auto qui soit muni du triple sceau (Nettoyeur d'air, filtres pour l'huile et pour la gazoline) protégeant le moteur contre la poussière, les saletés et l'usure excessive.

Par la construction de son châssis: Il n'y a pas d'autre auto de prix égal qui possède un châssis scellé — protégeant toutes les pièces mobiles — un tube de commande à torsion et des ressorts d'arrière à encorbellement.

Par son rendement: Avec son moteur de 75 chevaux-vapeur, l'auto McLaughlin-Buick est unique pour sa puissance, sa vitesse et son accélération. Il y a peu d'autos, à n'importe quel prix, qui puissent offrir la même facilité de conduite, de commande, de démarrage ou d'arrêt.

Par sa valeur: Les prix actuels du McLaughlin-Buick sont une révélation pour ceux qui jugent de sa valeur par sa qualité.

Par le nombre d'autos en usage: Il y a plus de McLaughlin-Buick en usage que toute autre marque se vendant à prix égal — preuve convaincante de l'attrait irrésistible de l'auto McLaughlin-Buick.

Les nouveaux termes très bas de paiement offerts G.M.A.C. sont à la disposition des personnes désirant acheter un McLaughlin-Buick par versements faciles.

Webster Motors, Ltd
SHERBROOKE
McLAUGHLIN-BUICK

Un Gros Livre de Plans
Ils illustrent les plans de maisons par des Architectes Canadiens. Le "McLaughlin-Buick Guide" sera utile à tous ceux qui veulent construire une maison, un chalet, une cabane ou un garage. Le livre est en français et anglais. Il est en vente partout.

McLaughlin-Buick Guide
250, rue Wellington, Sherbrooke

Réclamez
AVANT LE 1er JUILLET
2. V. P. de l'auto se paie en 12 mensualités.
J. H. BODRE
Rue Wellington-1.

FELICITATIONS POUR LES CHARS ALLEGORIQUES

M. le juge Lemay, M. l'abbé St-Laurent, MM. L. E. Dastous et Louis-N. Audet, félicitent les organisateurs de la parade de la St-Jean-Baptiste pour le choix de leurs chars allégoriques.

MENTIONS SPECIALES

Voici le rapport des juges appelés à établir la supériorité des chars allégoriques figurant dans la parade de la St-Jean-Baptiste en notre ville:

Votre comité fait rapport comme suit concernant les mentions à faire au sujet des chars allégoriques: Nous avons cru nous placer à un double point de vue: l'idée historique et l'interprétation de cette idée quant au point de vue architectural et décoratif.

Tous les chars étaient très bien, et nous croyons de notre devoir de féliciter tous ceux qui ont ainsi, par leur bon goût, leurs connaissances historiques et leur travail, contribué d'une façon si éclatante à la beauté de la procession.

L'idée historique la plus frappante nous semble avoir été le mieux symbolisée par le char de la paroisse de la cathédrale: "Jacques Cartier plantant la croix du Christ sur la côte de Gaspé", et prenant ainsi possession de la terre canadienne au nom du Roi des rois qu'en celui de son propre souverain. Cette idée a tout le temps dominé l'histoire canadienne et nous croyons qu'elle doit avoir priorité.

L'ensemble décoratif de cette voiture n'était pas aussi parfait cependant que le char du roi Henri IV recevant Champagnat, qui faisait rapport de sa mission en Nouvelle-France. L'idée historique est bien secondaire dans ce dernier char; on n'y voit aucun symbole de notre vie nationale. L'épisode qu'on y représente est très important, cependant puisqu'il décide de la politique que les rois de France devaient suivre par la suite à l'égard de la décolonisation de ce char était cependant parfaite et nous donnait une idée de la splendeur de la cour royale de France.

Nous avons donc cru de notre devoir de donner une première mention à ces deux chars.

Les grands événements de notre première histoire sont représentés d'une façon bien simple, mais bien réaliste par trois autres chars d'un très bon goût. Le premier ou mérite, croyons-nous, est celui de la paroisse Notre-Dame. Il représente la noble figure du premier colon Hébert et de sa vaillante compagne. Pendant que le mari défend la forêt et fait sa bûche recueillir, la femme occupe ses heures de loisir à instruire les jeunes enfants français et sauvages.

Le deuxième de ce char est mis en relief par une décoration extérieure d'un bon goût. Mention doit être faite des charmantes fillettes en blanc, tenant des rubans tricolores, attachés à la voiture. C'était 1926 relié à 1926. Marguerite Bourgeoys faisant la classe aux jeunes sauvages de Ville-Marie est l'événement représenté par le char de la paroisse de St-Thérèse d'Avila. Ce char reproduit les deux tours qui existent encore sur les terrains du Séminaire de St-Sulpice à Montréal. Dans sa grande simplicité ce char est très bien. Nous y voyons le symbole de l'institution religieuse, base de notre enseignement dans la province de Québec.

Le dévouement de Dollard sauveur par sa mort et celle de ses seize compagnons, la colonie de Montréal en 1666 est aussi très bien représenté. Ce char mérite une mention spéciale auprès de ceux que nous avons mentionnés précédemment. Ce tableau était cependant déparé par des annonces commerciales placées sur les chevaux.

Votre comité suggère également d'accorder un prix à une voiture d'un autre genre, une reconstitution de moeurs antiques. "Un mariage en 1820." Cet équipage est très original.

Dans cette catégorie des félicitations doivent être adressées au vieux couple la fileuse et son mari. Ce groupe cependant n'est pas parfait. La vieille n'aurait pas dû fumer la pipe. Dans ce temps, les femmes ne fumaient que par exception et ces tabacaux vivants ne doivent pas signaler l'exception mais la règle générale. Si c'était aujourd'hui alors que filles et femmes croient progresser en grillant la cigarette, passe; mais il s'agit du bon vieux temps. Cette voiture portait aussi une annonce commerciale qui empêche de la classer dans les chars historiques.

Mention aussi aux voitures: "Vive la canadienne" et "nouveaux mariés". Quelques chars commerciaux ont participé à la procession. Nous suggérons pour un autre année d'accorder des prix spéciaux pour cette catégorie. La voiture de la "Pépinière de Sherbrooke" était très jolie dans ce genre lorsqu'on eut descendu le bouffon qu'on avait eu la malencontreuse idée d'y placer, nous ne comprenons trop

pourquoi.

Quant aux autos de luxe, trois ont particulièrement attiré notre attention, celles de MM. C. O. Biron, L. J. Bégin et A. Montour. Nous avons cru décerner la palme à M. Biron. La décoration de ce char démontre un grand goût artistique et devrait servir de modèle à ceux qui prendront part aux concours futurs.

En second lieu, nous croyons devoir recommander le char de M. Montour. Sa décoration de feuilles d'érables, surmontée du castor, forme le grand emblème canadien. Quant à M. Bégin, il mériterait certes un prix s'il y en avait un troisième. La décoration de son char, pour être moins riche et moins brillante que celle de M. Biron, dénote beaucoup de bon goût.

Les jeunes cyclistes méritent aussi une mention. L'ensemble était très joli. Nous accordons le prix au jeune.

L. St-Laurent, Pire
L. E. Dastous,
Louis N. Audet,
J. H. Lemay.

Le soir, à la salle St-Jean-Baptiste, les artistes du cercle Laporte de l'A.C.C.C. s'occupent avec talent de la clôture du programme de la journée en interprétant devant une assistance considérable le drame émuant "Le Roi des Oubliettes". L'assistance applaudit à leur excellente interprétation de même qu'elle applaudit aussi Mme Lemieux, M. Louis Blais et la fanfare Harmonie qui exécutèrent la partie musicale du programme.

La distribution du "Roi des Oubliettes" comprenait les personnes suivantes:

Enguerrand, Comte de Blancfort, Eugène Caron; Ivan, fils d'Enguerrand, Ernest Laflamme; Roger, Ecuier, Claude Cyr; Réginald, chevalier, Emile Beaudoin; Fox, complot de Réginald, Almé Turgeon; Bertrand, Pire de Roger, Roméo Duford; Ali, Turc, L. du Vautour, Philias Couture; Oswald, chef des gardes, Henri Couture; Daniel, paysan, Emile Rocque; Guillaume, ouvrier, Emile Montour; Lois, ouvrier, Louis Montour; Paul, soldat, Henri Chenard.

RESEAU DU CANADIEN NATIONAL

Changements d'horaires des trains de voyageurs, en vigueur le 27 juin.

Le service de la mi-été du Canadien National à la côte du Maine et autres endroits de villégiature sera en vigueur samedi le 26 et dimanche le 27 juin, et les changements importants suivants dans l'horaire seront observés.

Le train No 14, quittant actuellement Richmond à 2.30 a. m. pour Portland en raccourciement avec le train No 34 parti de Montréal à 10.40 p. m., fera maintenant tout le trajet Montréal-Portland, quittant Montréal le 25 juin à 9.15 p. m.; St-Hyacinthe à 10.24 p. m.; Richmond à 11.43 p. m.; Sherbrooke à 12.35 a. m.; Coaticook à 11.0 a. m. et arrivera à Portland à 7.00 a. m.

Le train No 19, excepté le dimanche, quittera Québec à 3.15 p. m. au lieu de 3.45 p. m., à Victoriaville à 9.55 p. m., et arrivera à Richmond à 11.00 p. m. Ce train sera raccourci à Richmond à 11.43 p. m. avec le train No 14 pour Sherbrooke et Portland.

Le train No 15, quittant actuellement Portland à 4.25 p. m. pour Richmond en raccourciement à cet endroit avec le train No 33 pour Montréal, fera tout le trajet. Portland-Montréal quittera Portland à 8.45 p. m. et Coaticook à 2.43 a. m.; Sherbrooke à 3.40 a. m.; Richmond à 4.45 a. m.; St-Hyacinthe à 5.55 a. m. et arrivera à Montréal à 7.10 a. m.

Les trains 14 et 15 comprendront des wagons-dortoirs entre Montréal et Portland.

Le train 17 quittera Portland à 8.00 a. m., tous les jours, au lieu de 7.20 a. m., excepté le dimanche, Coaticook à 2.30 p. m.; Sherbrooke à 3.30 p. m., et pendant la semaine, il quittera Richmond à 4.20 a. m., St-Hyacinthe à 5.20 p. m. et arrivera à Montréal à 6.20 p. m. Les dimanches, ce train quittera Richmond à 4.35 p. m., St-Hyacinthe à 5.37 p. m. et arrivera à Montréal à 7.20 p. m. Le dimanche seulement, ce train sera raccourci avec le nouveau train 114 du dimanche quittant Richmond à 4.45 p. m. et arrivant à Québec à 8.15 p. m.

Le train 121 quittant Québec à 12.20 p. m., Victoriaville à 3.00 p. m. et arrivant à Richmond à 4.05 p. m., fonctionnera tous les jours y compris le dimanche. Ce train fournira un raccourciement commode à Richmond avec le train 108 tous les jours, excepté le dimanche, où il quittera Richmond à 4.15 p. m. et arrivera à Sherbrooke à 5.03 p. m.

Le train 122 quittant Québec à 12.20 p. m., Victoriaville à 3.00 p. m. et arrivant à Richmond à 4.05 p. m., fonctionnera tous les jours y compris le dimanche. Ce train fournira un raccourciement commode à Richmond avec le train 108 tous les jours, excepté le dimanche, où il quittera Richmond à 4.15 p. m. et arrivera à Sherbrooke à 5.03 p. m.

Le train 123 quittant Québec à 12.20 p. m., Victoriaville à 3.00 p. m. et arrivant à Richmond à 4.05 p. m., fonctionnera tous les jours y compris le dimanche. Ce train fournira un raccourciement commode à Richmond avec le train 108 tous les jours, excepté le dimanche, où il quittera Richmond à 4.15 p. m. et arrivera à Sherbrooke à 5.03 p. m.

Le nouveau train 114 du dimanche quittera Richmond à 4.45 p. m., Victoriaville à 5.47 p. m. et arrivera à Québec à 8.15 p. m.

Le train 116 du dimanche quittera Montréal à 8.20 a. m. au lieu de 9 a. m., St-Hyacinthe à 9.37 a. m., Richmond à 11.13 a. m., Sherbrooke à 12.01 p. m., Coaticook à 12.55 p. m. et arrivera à Portland à 7.05 p. m.

Le train 115 du dimanche quittera Island Pond à 2.40 p. m., Coaticook à 3.30 p. m., Sherbrooke à 4.40 p. m., Richmond à 5.35 p. m., St-Hyacinthe à 7.05 p. m. et arrivera à Montréal à 8.35 p. m. et enlève du service.

Pour plus de renseignements et précisions, s'adresser à A. M. Stevens, 23 rue Wellington-Nord, tel. 88, agent des passagers de la ville et du trafic.

ASSEZ DE VITESSE EN AUTOMOBILE

(Spécial à La Tribune)

MONTREAL, 26. — "Les associations d'automobilistes en appuyant la demande d'une plus grande vitesse sur permise sur les routes publiques ne demandent simplement que la mort des automobilistes imprudents," déclara M. J. M. Gill, agent des réclamations du Chemin de fer National du Canada. "Que cette demande de permis d'une vitesse plus accélérée soit populaire chez les automobilistes, nous nous y opposons en tant que nous le pourrions. Le chauffeur qui conduit à une vitesse de 35 milles à l'heure ne peut arrêter sa machine en temps pour éviter un train en marche et c'est pourquoi tant d'accidents surviennent à des automobilistes qui se frappent le long d'un train."

Cette déclaration de M. Gill vient à la suite du rapport présenté par M. Fred C. Smith, agent des réclamations à Detroit, Mich., sur les conditions des traverses à niveau dans cet état où l'on a placé des avertisseurs électriques qui sonnent et s'allument à l'approche d'un train sur la voie.

Vu l'augmentation continue du trafic dans l'Etat du Michigan, où plus d'un million et quart d'automobiles obtiennent des permis chaque année, le travail de garde de voie est devenu des plus hasardeux; trois gardes de voie ont été blessés et sont maintenant à l'hôpital et un proposé aux manoeuvres a été si sérieusement blessé qu'il a perdu une jambe et cela pour avoir essayé de sauver le vie des automobilistes.

"Je ne serais pas un garde de voie sur les lignes du Grand Tronc pour quelque ce soit", déclara M. Smith. "Les barrières ne sont d'aucune valeur, continue-t-il, j'ai vu une traversée à niveau ainsi protégée que les

automobilistes détruisaient pas moins de trois fois par semaine. Nous y avons placé le signal d'arrêt, de lumière et de cloches combinées et depuis lors nous n'y avons pas compté le moindre accident."

M. C. J. Cooper, aussi de Detroit, déclara que ce moyen de protection avait été accepté avec enthousiasme par le "American Railway Association" et qu'on l'avait établi sur toutes les lignes à l'est de Chicago. Il fit remarquer que même dans les villes américaines les automobilistes ont été habitués à conduire au moyen des signaux de lumière que l'on plaçait soit au centre de la rue, soit sur le côté quand la rue était trop étroite.

Au cours de la discussion M. Gill réfuta à des statistiques démontrant la vitesse comparée des trains et des automobiles aux traverses à niveau "Admettons", dit-il, qu'un automobiliste l'emporte sur un rapide à une traversée à niveau six fois par jour, il épargnera peut-être sept secondes chaque fois, mais que la septième fois il soit frappé, la fin de ses jours ne sera pas épargnée."

Au cours de la conférence Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer National du Canada, assista quelques temps et remercia les agents des réclamations pour les services rendus dans les dernières années et leur fit remarquer que leur oeuvre était aussi importante pour le succès de la compagnie que la sienne propre ou celle des autres hauts fonctionnaires et il ajouta: "La base de vos relations avec le public doit être la justice; et de telle manière à laisser derrière lui la sensation qu'il a été traité avec justice. C'est ainsi que l'on cimentera l'amitié avec la compagnie."

UN APPEL DES SYRIENS AUX ETATS-UNIS

DAMAS (par courrier à Coifa), 26. — Le sultan Attraction, chef des armées druses, qui combat les Français depuis près d'un an, a fait parvenir au correspondant de l'Associated Press un message destiné au peuple américain.

Il définit les causes de la révolte contre l'autorité française, les bonnes intentions de ceux qui se sont soulevés pour s'opposer aux Français; il dément la violence des droits des chrétiens en Syrie et demande la sympathie des Etats-Unis pour la cause syrienne.

Le message qui est écrit en entier de la main du chef druse est daté d'un quartier général dans les montagnes de l'Houren, où il est en train de grouper ses forces pour une contre-attaque sur Salkhad, sa capitale récemment capturée par les Français ou, comme le pensent quelques experts récemment tombés entre les mains



Le SECRET de Conservation de votre BEAUTE te de vos CHARMES

dépend du fonctionnement normal de votre système digestif. Si votre estomac, votre foie et vos intestins ne fonctionnent pas normalement, immédiatement votre teint s'en ressent, et tous les artifices possibles ne pourront en faire disparaître les traces.

De même que la santé est essentielle au bonheur, un bon estomac est une nécessité pour une bonne santé; en un mot pour jouir de cette courte vie, votre système digestif est d'importance primordiale et requiert les soins les plus méticuleux.

GASTRONAL (la Nature elle-même)

remettra à neuf votre système digestif, votre estomac, votre foie et vos intestins, et redonnera à votre physionomie tout le charme et l'attrait de votre jeunesse.

GASTRONAL n'est pas une drogue, mais un produit scientifique essentiellement végétal, la Nature elle-même pour vous débarrasser de DYSPESIE, GASTRALGIE, ACIDITE, LOURDEUR, ENFLEUREMENT DU FOIE, NAUSEES, BALLONNEMENT, CONSTIPATION, etc.

GASTRONAL est en vente chez tous les détaillants de première classe ou adressé directement sur réception du prix, soit 6 boîtes pour \$2.50. Chaque boîte contient 50 GASTRONALS dont le nom est imprimé GASTRONAL sur chaque GASTRONAL. Gare aux contrefaçons. Exigez GASTRONAL.

LE GRAND CONCOURS

V-V-V-V-V

EST TOUJOURS EN MARCHE

\$100 CENTS piastres EN OR \$100

Suivez bien nos annonces afin de ne pas manquer le coupon qui sera publié pour vous donner droit de concourir. C'est sur ce coupon que devra être inscrite la phrase de CINQ MOTS commençant chacun par "V"; une phrase appropriée à Gastronal, la plus récente découverte scientifique pour le traitement des maladies d'estomac.

SPECIAL — Pour vous permettre d'apprécier la grande valeur et connaître les merveilleux résultats que donne Gastronal, nous vous adresserons, franco, 25 Gastronals sur réception de 25 cts, accompagné du coupon ci-joint. Admettez rempli.

Dr J. O. LAMBERT LIMITEE, 396-398 St-Antoine, Montréal, Can.
1, rue des Mathurins, Paris, France.
22, rue de la Glacière, Bruxelles, Belgique.
13, Aldwych, W. C. London, England
Front Street, Troy, N.Y. - YORK

des Français, en vue d'une attaque de la gauche de l'armée française et d'une poussée vers Damas.

Le message a été apporté au correspondant de l'Associated Press par un des lieutenants du sultan, qui réussit à traverser les défenses encerclant Damas et qui spécifia que le message devait être transmis sans commentaires.

LA COMLOT CONTRE PACHA

CONSTANTINOPLE, 26. — Quarante personnes ont été arrêtées à Constantinople à la suite de la découverte d'un complot contre Mustapha Kemal Pacha, président de la république turque, au cours de sa visite à Smyrne.

Le complot aurait, paraît-il, été ourdi à Constantinople.

Les personnes arrêtées appartiennent au parti d'opposition, le "parti progressiste", qui a été supprimé. D'après les aveux faits par certains d'entre les inculpés, ceux-ci envisageaient un coup d'Etat, après avoir tué le président.

Ils auraient, paraît-il, déjà essayé de mettre leur projet à exécution l'année dernière à Angora, mais ils furent empêchés par les circonstances.

ATTENTAT AUX BALKANS

(Presse Canadienne)

PARIS, 26. — Une dépêche de Sofia dit que quatre bombes ont été lancées dans la ville de Petrich, hier soir, et que cinq personnes furent blessées. Ces bombes furent lancées par des inconnus qui prirent ensuite la fuite vers la frontière.

LE CHARBON VA AUGMENTER

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 26. — Le charbon écossais et gallois augmentera de 25 sous la tonne le 1er juillet, a-t-on annoncé aux commerçants de charbon de Montréal aujourd'hui. Le prix pour le charbon écossais à Montréal augmentera de \$16.75 et \$17.75. La grève des mineurs n'a rien eu à faire avec cette augmentation.

— Lisez les petites annonces classées de "La Tribune".

SERVICE DU QUEBEC CENTRAL DE BOSTON A N.-Y.

Savez-vous qu'il y a deux trains rapides jour et nuit, tous les jours, entre Sherbrooke et Boston, via le Québec Central? Le train de nuit quitte Sherbrooke à 9.15 p.m., tous les jours, et arrive à Boston à 7.00 A.M.; il part de Boston à 10.15 A.M., tous les jours, et arrive à Sherbrooke à 7.10 A.M. Ce train comprend des wagons-dortoirs d'acier, faisant le service entre les deux villes sur l'Express "Red Wing".

A partir du 27 juin, le train de jour quittera Sherbrooke à 9 h. 50 A.M., tous les jours, arrivant à Boston à 7.45 P.M. Le train de retour partira de Boston à 8.00 A.M., tous les jours, pour entrer à Sherbrooke à 9.05 P.M., tous les jours, excepté le dimanche à 6.00 P.M. Les deux trains font le service Sherbrooke-Boston et Boston-Sherbrooke sur l'Express "Alouette", comprenant salon et réfectoire.

A partir de la même date, des wagons-dortoirs feront le service entre Sherbrooke et New-York via Springfield, quittant Sherbrooke à 9.15 P.M. et arrivant à New-York à 11.30 A.M.; ils repartent de New-York à 3.25 P.M. et arrivent à Sherbrooke à 7.10 A.M.



LE soulagement immédiat vous arrive dans la bouteille magique. Le frottement fréquent de ce liniment antiseptique apaisant chasse la douleur, réduit l'enflure et redonne graduellement à l'épiderme sa douceur première. Chez le pharmacien du coin, \$1.25 la bouteille. W. F. YOUNG, Inc. Immeuble Lyman, Montréal.



OTTOMAN

Tabac à Cigarette

Roulez-les vous-même

Satisfaction et Economie

25 Cigarettes pour 10¢

Dapier à Cigarettes Gratuit

Le Pacifique Canadien

annonce la mise en service d'un NOUVEAU TRAIN entre

Montréal et Toronto

par la ligne du lac Ontario-Ballast de cailloux - Pas de poussière

8 HEURES dans chaque direction

A partir du

LUNDI 28 JUIN

chaque jour dimanche excepté

LE YORK quitte MONTREAL à 12.30 p.m. Arrive à TORONTO à 8.30 p.m.

LE RIDEAU quitte TORONTO à 1.00 p.m. Arrive à MONTREAL à 9.00 p.m. (HEURE SOLAIRE)

S'arrêtent à Westmount, Smith's Falls, Perth, Tichborne, Belleville, Trenton, Brighton, Cobourg, Port Hope, Bowmanville, Oshawa, Whitby.

EQUIPEMENT: Wagons de première. Wagon-salon, Wagon-buffet-observatoire

BUREAUX DES BILLETS: 91, Rue Wellington-Nord
A. METIVIER, Agent du trafic des voyageurs.

PACIFIQUE CANADIEN

La plus grande organisation de transport au monde

A VENDRE

Un lot de Chaussures de second main pour hommes, en bas du prix de la saison.

N'oubliez pas que vous pouvez acheter vos chaussures pour les réparer et que nous vous les retournons sans charge supplémentaire.

J. D. TREMBLAY, CORDONNIER

138-A, RUE KING-OUEST Téléphone: 1190.

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

HOMMES DEMANDES

ETES-VOUS L'HOMME
Une compagnie Canadienne faisant affaires d'un océan à l'autre, désire un représentant pour vendre leurs produits dans les environs, à commission. Une position payante et permanente attend un bon homme. Ecrire immédiatement pour autres renseignements, à Casier A. La Tribune, et dans votre première lettre donner l'âge et le dernier emploi.
109-2-ch.

ON DEMANDE UN BON COMMIS
d'expérience parlant les deux langues et connaissant la boucherie. Ecrire à Casier E. La Tribune.
108-3-ch.

ON DEMANDE 10 ou 15 hommes
pour découper du bois de pulpe à Sawyerville. S'adresser à A. G. Vandand, daigne à Sherbrooke ou au Bureau de placement à Sherbrooke. 109-3-ch.

ON DEMANDE DE BONS MENUISIERES
S'adresser à C. A. Grogas, Ltée, 326 Wellington-Sud. Tél.: 361.
110-1-ch.

SOLICITEURS DEMANDES. Bonne apparence. Français et anglais nécessaires. Bons territoires. Bons salaires et bonne chance d'avancement. Position permanente. Voir M. Godreau chambre 203. Edifice Banque Canadienne de Commerce, coin Wellington et King.
110-1-ch.

HOMMES DEMANDES. On demande des briquetiers, ouvrier de trois mois, gage \$86 de l'heure, sans pertes de temps. S'adresser à La Cie de Construction de Sherbrooke, rue St-François.
110-6-ch.

ON DEMANDE UN GERANT
de vente ayant les capacités d'un vendeur pour prendre charge d'un poêle à l'huile "Vilar" et de la démonstration d'un magasin rue Wellington-Nord. Devra parler les deux langues. Une bonne proposition pour un homme actif. S'adresser à Casier E. La Tribune.
110-1-ch.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT
un barbière d'expérience, à l'hôtel Grand Central, position permanente. S'adresser à J. A. Dubreuil, Sherbrooke, Qué.
110-jno-ch.

JEUNE HOMME DEMANDE POUR
position sur bateau, Europe, Orient. Bon salaire, expérience pas nécessaire. Envoyez une enveloppe adressée à vos nom et adresse pour liste de positions. Boite 122, Mount Vernon, N. Y.
110-1-p.

AGENTS. Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, attachés à la commande du client, racines en entier. Equipement d'achat fourni gratuitement. Consultez personnellement. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser LUKE FRERES LIMITEE, MONTREAL.
91-F.

FILLES DEMANDES

INSTITUTEUR D'EXPERIENCE
demandée pour août. S'adresser immédiatement au directeur de l'Ecole Spéciale de Commerce de Sherbrooke, 86 Wellington-N.
109-3-ch.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT
une servante pour un mois. Bon salaire. Pour remplacer servante absente. Références exigées. S'adresser à 115 King-Ouest.
110-1-p.

GAGNEZ DE \$500 A \$1500
par semaine par temps de loisir chez vous. Pas de déception. Chèques de paye réguliers. Ecrire à Ant. Knitter, Hosiery Company, Limited, Toronto, Dept. 87.
73-m-j-s-ch.

À LOUER

A LOUER UN LOGEMENT
de quatre chambres, dans le centre de la ville. S'adresser au No 16 rue Couvent.
110-jno.

LOGEMENT DE 3 PIECES
REPARÉ à neuf avec toutes les améliorations modernes. Possession 1er juillet. S'adresser au No 120, rue Brooks.
109-3-p.

Maison de 6 chambres, toutes les améliorations modernes, chambre de bain. S'adresser à 17 rue Wolfe ou téléphone 2261.
309-S-JNO.-ch.

SUR LA RUE LAURIER. Logement de cinq chambres, au rez-de-chaussée, bain, eau chaude, gaz. Occupation le 1er juillet. S'adresser à 204, rue Laurier.
110-1-p.

UN LOGEMENT DE 7 PIECES, bien éclairé, louer \$15.00 par mois. S'adresser au No 24 rue St-Pierre.
110-1-p.

ON DEMANDE

ON DEMANDE UN COUPLE
maris sans enfants, connaissant bien le travail de la ferme et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre ou en personne à Casier W. La Tribune.
110-3-ch.

A VENDRE OU A ECHANGER

UN BEAU 50 ACRES DE TERRE
près de la ville. La moitié en culture, le reste en sucrerie avec bonne bâtisse, rouler. Vendra ou échangera pour une bonne propriété en ville avec quelques acres de terre. S'adresser à M. Cronin, 184, St-Antoine.
94-jno.

LAVAGE A LA MAISON

MADAME FRANCOIS PRATTE, du numéro 38 1/2 de la rue Peel, peut prendre quelques lavages à la maison. S'adresser à elle-même pour prix et autres détails.
105-6-n-c.

VENTE A L'ENCAN

pour Warner Bros., près de Sand Hill, sur le chemin "Ascent Corner" Lundi, 5 juillet
16 jeunes Ayshires, ayant toutes mises bas dernièrement ou le feront sous peu, boeuf pure sang, âgé de 2 ans, 1 vache de boucher, complètement bonne, "Salkey", 1 épagneul, 1 chien de bonne condition, 1 sauterie, 1 grain, 1 hache-paille, 1 chargeur à main, 1 boguey, 1 boguey "Piano Box", un lot d'orge de l'automne. Vente absolue pour faire de la place. Pour termes et détails voyez les pancartes à 1 h. p. m. heure avancée, à East Angus. J. O. BURNS Encanteur.
110-1-ch.

A VENDRE

LE PLUS JOLI CHALET DU LAC
St-François, avec tous les améliorations modernes, avec ou sans ameublement. Prix bien modéré. Pour information, s'adresser à 448 King Ouest, Sherbrooke.
103-12-p.

A VENDRE UN AUTO STAR SPECIAL
modèle 1925, avec équipement en très bonne ordre. S'adresser au No 14 Couvent.
110-jno.

MACHINERIES COMPLETES POUR
boucher, moteur électrique, comploir sanitaire, fournaies, tables, accessoires, etc.; aussi excellent poste pour boucherie à louer. S'adresser à René Hébert, 110 rue Belvedere, Tél.: 387.
105-6-ch.

UNE BOUTIQUE DE BARBIER
sur la rue King-Ouest. S'adresser à Casier E. La Tribune.
105-6-p.

LOTS DE CHALETS A VENDRE
au petit Lac Magog. S'adresser à J. W. Grégoire, 86, rue Wellington-N., Sherbrooke. Tél.: 280.
103-6-p.

FOIN NON COUPE, AUSSI FERME
à vendre ou à louer. S'adresser à Frank Beckett, R. M. D. No 3, Sherbrooke.
108-3-ch.

UNE TERRE DE 155 ACRES, 45 en
culture, 35 en pâturage, le reste en bois. 10 vaches à lait, chevaux, tout roulant, première classe. Cause de vente: mortalité. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser au No 14, rue Croteau, Sherbrooke.
100-2-p.

MAGASIN A VENDRE AVEC
résidence privée y attachée, grand terrain, garage, écurie et hangars, situés dans un village à 25 milles de Sherbrooke. A vendre à bonne condition. Cause: départ. S'adresser à Casier K. La Tribune.
110-1-ch.

MAGASIN GENERAL DE CAMPAGNE
à vendre avec ou sans stock. Bonne clientèle. Sur le chemin de Stads-Unité. Beau site de commerce. Résidence moderne 40 x 50 avec toutes dépendances, sera vendu pour cause de santé à de bonnes conditions. Un prompt acheteur. S'adresser à Alcide Lemay, St-Malo.
100-3-p.

UN HUDSON SEDAN, 5 passagers,
à bon marché, en bonne condition, au cas offre raisonnable refusée. S'adresser à 23, ave. Esplanade, 109-2-ch.

UN CAMION FORD A BON MAR
ché. S'adresser à 12, rue Princess.
110-2-p.

SEULE AGENCE A VENDRE
dans le centre de Coaticook. Ecrire à Boite Postale 572, Coaticook, Qué.
110-6-p.

TERRE DU VERMONT, 220 ACRES
100 en culture, le reste en pacage et en bois, petite sucrerie, vergers de pommes. Bonne maison en brique grange de 40 x 120 pieds, étable en ciment avec attache pour 60 têtes. Gros roulier y compris 52 têtes de bêtes à cornes, 4 chevaux, harnais, voiture, etc. Prix \$15,000, \$4,000 comptant, balance à bonne condition. S'adresser à J. A. Robert, agent de terre, East Junction, Vt.
107-6-p.

A VENDRE, UNE MAISON 30x44
à Sherbrooke, contenant un magasin et cinq loyers, 100 pieds carrés de terrain. Un centre commercial. Terme facile. S'adresser à Boite Postale 323, Magog, Qué. 93-5-11-12-18-19-25-26-p.

3 AUTOS A VENDRE OU A ECHANGER
pour animaux. S'adresser à 43, rue Olivier ou de rang d'Orford ancienne place de M. Boisé. Tél.: 1860W.
108-2-25-26-p.

FORD COUPE, MODELE 1926,
parfaite condition, à pneus ballons système d'ignition Delco. Compteur à gaz ainsi qu'à l'huile. A servi 1800 milles. Comptant ou à termes au choix de l'acheteur, propriétaire quitte la ville sous peu. W. L. Choquet, 63 rue Wellington-Nord, Tél.: 163.
110-jno.

DIVANETTE KROEHLER, TROIS
morceaux, fini en velours Jaquard, en bonne condition. Aussi chiffonerie, tapis, contenu de cuisine, le tout sera vendu à un prix raisonnable pour cause de départ. W. L. Choquet, 63 rue Wellington-Nord, Qué.
110-jno-ch.

VENTE PAR ENCAN

J'ai reçu instruction de Dame Edmond Quintal de vendre par encan lundi le 28 juin, sur l'ancienne ferme de Simas Verronneau, laiterie aux limites de la ville sur le chemin d'Stoke. Boeuf holstein, 17 vaches à lait.
Vente à 11 heures (heure avancée) Conditions annoncées le jour de la vente.
Jos. Roy, encanteur.
109-2-ch.

A VENDRE

A VENDRE. Magnifique restaurant avec toutes les améliorations modernes, situé coin des rues Principale et des Pins, Magog. Cause: autre genre d'affaires. S'adresser à J. A. Courville, Magog.
110-1-p.

A LOUER

Beau grand magasin, 50 x 25,
avec grandes vitrines. Coin de rue commerciale, prix modéré, possession immédiate. Aussi louer de 5 pièces au-dessus si désiré. S'adresser à J. O. Darche, 84 Wellington-Sud, Tél.: 1463.
110-jno-ch.

A VENDRE OU A LOUER

Un des plus beaux chalets
au petit Lac Magog. S'adresser à MAR. HAN DECORA-
TING CO.

PERDU

PERDU. Bracelet en argent avec brillants a été perdu vendredi à partir du magasin Wilson, à la gare du C. N. R. S. V. P. retourner à La Tribune.
110-1-ch.

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE DE FERBLANTIER
plombier, outillage, ferronnerie. Aussi à vendre ou à louer, trois logements et magasin. Bonne localité. Vente: cause de décès. S'adresser à Mme Orla Marcoux, Weeden, Co. de Wolfe, P. Q. 90-2-47-9-11-14-16-18-21-23-25-26-p.

CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
Tous les contribuables exerçant un commerce qui ont rendu sujets à l'imposition d'un permis d'usage licence le premier mai de chaque année, et qui ont négligé de payer leur permis ou licence sont avisés que les présentes avisés sont des instructions antérieures de la Police municipale de la Cité de Sherbrooke, et de la traduire la régence de se conformer aux ordonnances du règlement No 456 et de les amendements.
Sherbrooke, le 25 juin 1926.
Le trésorier municipal.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 472
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance régulière du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt et unième jour de juin 1926, le règlement No 472, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant le pavage de la rue Couvent de la rue King Ouest à la rue Marquette, et le paiement de la moitié du coût de ce travail par les propriétaires riverains de la dite rue du Couvent, a été adopté. Que l'original du dit règlement No 472 est conservé à l'hôtel de ville dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce 25ième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 471
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance régulière du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt et unième jour de juin 1926, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil, pour nommer le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 471, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant l'inspection à la vente de la viande dans la Cité a été adopté. Que l'original du dit règlement No 471 est conservé à l'hôtel de ville dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 465
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 465, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 465 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 465 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 465 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 463, des règlements municipaux de la Cité de Sherbrooke, énonçant un virement de fonds au montant de \$63,633.29, a été adopté. Que le dit règlement No 463 a été approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles, le 26 janvier 1926.
Que le dit règlement No 463 a été approuvé par le Lieutenant gouverneur en conseil le 30 avril 1926.
Que le dit règlement No 463 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, où tout le monde peut en prendre connaissance.
Donné à Sherbrooke, ce vingt-cinquième jour de juin 1926.
Le maire,
J. K. EDWARDS
Le greffier,
Ant. DESLAURIER.
110-1-ch.

Province de Québec
CITE DE SHERBROOKE
AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 463
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue conformément à la loi, le vingt-cinquième jour de décembre 1925, à laquelle assistait la majorité des membres du Conseil formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, le règlement No 4

LE RESPECT DE L'HYGIENE A SHERBROOKE

C'est dans le but de promouvoir hautement l'hygiène dans notre ville que le conseil a adopté le rapport No 20 de la commission d'hygiène qui présente plusieurs décisions intéressantes.

Proposé par le président du comité, l'échevin Labrecque, ce rapport du comité de l'hygiène a été adopté par le Conseil de Ville et contient, comme on en jugera par la lecture du texte, des clauses qui tendent toutes à l'observance dans notre ville des lois saines de l'hygiène.

Le texte de ce rapport se lit comme suit:

1. — Inspection des rives de la rivière St-François.

La commission recommande que l'inspecteur sanitaire M. Massé, soit requis de faire l'inspection des rives de la rivière St-François, dans les limites de la cité, et faire rapport à la commission aussitôt que possible.

2. — Service provincial d'hygiène, lettre du directeur, le Dr. Alphonse Lessard, 30 avril 1926, relativement au dépôt du chemin Brompton.

La commission recommande que le greffier soit requis d'aviser le directeur du Service Provincial d'Hygiène que le Conseil s'est conformé à la demande contenue dans sa lettre, et qu'un gardien a été placé au dépôt et que les vidanges sont recouvertes de terre ou de gravier au fur à mesure qu'elles y sont déposées.

3. — Boulevard Alexandre, pose d'un tuyau d'égout de 12" à partir de la rue McManamy, sur une longueur de 450 pieds dans une direction sud; rapport de l'ingénieur de la cité, 17 juin 1926.

La commission recommande le pose d'un tuyau d'égout de 12" sur le boulevard Alexandre, à partir de la rue McManamy, sur une longueur de 450 pieds dans une direction sud, au coût approximatif de \$1700, si seuls les tuyaux d'égout sont posés; si la commission de l'Aqueduc décide de poser ses tuyaux dans la même tranchée, le coût approximatif serait réduit à \$1328.00, le tout conformément au rapport de l'ingénieur de la cité plus haut mentionné.

Que le montant nécessaire à payer le coût de ces travaux soit pris à même le revenu provenant de la taxe des égouts de 1-2 millin.

Que la moitié du coût de construction de cet égout soit payée par les propriétaires riverains de la dite rue Boulevard Alexandre conformément au règlement No 434.

4. — Rue Fédérale, rapport No 15-1926 de la commission de la Voirie, recommandant l'installation de tuyaux d'égout sur cette rue, au coût approximatif de \$1300.00.

La commission recommande l'installation de tuyaux d'égout sur la rue Fédérale, sur une longueur de 300 pieds, au coût approximatif de \$1200, conformément au rapport de l'ingénieur de la cité, en date du 30 avril 1926.

Que le montant nécessaire à payer le coût de ces travaux soit pris à même le revenu provenant de la taxe des égouts de 1-2 millin.

Que la moitié du coût de construction de cet égout soit payée par les propriétaires riverains de la dite rue Fédérale, conformément au règlement No 434.

5. — Salaire du chapelain de l'Hôpital Civique.

La commission recommande que le salaire du chapelain de l'Hôpital Civique soit de \$300.00 par année.

6. — J. G. Armitage, lettre 17 mars 1926, au sujet d'un compte pour réparation d'égout au montant de \$82.23; rapport de l'ingénieur de la cité, 6 avril 1926, avisant la commission que le coût des réparations de l'égout en question devrait être supporté par la Cité, attendu que le dit égout, n'a pas été posé à une profondeur suffisante et qu'il s'est brisé par suite du lourd trafic qui s'effectue à cet endroit.

La commission recommande que ce compte de \$82.23 soit crédité à M. J. G. Armitage et charge au compte d'entretien des égouts.

7. — Henri Delude, lettre 5 décembre 1925, refusant de payer sa part du coût d'un égout construit vis-à-vis sa propriété, sur la Troisième Avenue, quartier Est, prétendant que sa maison est raccordée à l'égout de la Dou-

zième Avenue, rapport de l'ingénieur de la cité, 12 décembre 1925.

Attendu que cet égout a été construit en vertu du règlement No 434, en vertu duquel la Cité a le droit d'ordonner la construction d'égouts dans aucunes des rues de la Cité et d'en charger la moitié du coût aux propriétaires riverains des dites rues.

La commission ne peut recommander la remise de ce compte à M. Delude.

8. — Requête de propriétaires de la rue Johnson, quartier Est, 21 novembre 1925, demandant de remplacer le tuyau d'égout actuel qui dessert leurs propriétés, par une de plus grande dimension; rapport de l'ingénieur de la cité, 6 avril 1926, recommandant de remplacer l'égout de 9", situé dans cette rue, par un d'un diamètre de 18", au coût probable de \$2,700.00.

La commission recommande qu'un tuyau d'égout de 18" soit posé sur la rue Johnson, de la rue Bowen sud à la rivière St-François, soit une longueur de 650 pieds, au coût approximatif de \$2,700.00.

Que le montant nécessaire à l'exécution de ce travail soit pris à même le revenu provenant de la taxe des égouts de 1-2 millin.

LE SUMMUM DU CONFORT EN CHEMIN DE FER

LAC LOUISE, 26. — Le fameux train de luxe construit spécialement par la Cie Pullman pour les longs voyages dits "croisières terrestres", que les organisations de tourisme lancent depuis quelques années aux Etats-Unis avec des succès sans cesse croissant, est ici depuis mardi soir. Il porte plus de 150 touristes, qui voyagent de Los Angeles à Chicago sous les auspices de la Raymond Whitchcomb Co., de Boston. Ces gens passent quelque temps dans les Montagnes Rocheuses, dont ils visitent les plus beaux endroits en auto, pendant que leur train stationne au Lac Louise.

Ce convoi d'un genre absolument nouveau et d'un luxe inouï, offre vraiment le summum du confort en chemin de fer; on trouve à son bord un gymnase, un cinéma, une salle de douches, un salon de radio, une boutique de coiffeur, une salle de danse, une bibliothèque, de véritables chambres à coucher et de vastes salons observatoires. Il suscite ici un tel intérêt que l'on a dû placer à l'entrée un constable de la police montée, qui dirige la foule des curieux dont l'affluence est considérable.

UN VASTE COMLOT MIS A JOUR A MADRID

PARIS, 26. — Le correspondant du "Journal" à Madrid, rapporte la découverte d'un vaste complot politique en Espagne. Le général Weyler, fameux à Cuba, sous le nom de Duc de Rubi, a été le signataire d'un manifeste au pays, dit le correspondant, et ce manifeste a été découvert par la police. De nombreuses personnes ont été arrêtées.

Au dire du "Journal", le général Weyler est actuellement à Palma, dans l'île de Majorca, sous une surveillance étroite. On rapporte de même, que le général Aguilera, ancien ministre de la guerre, est aussi impliqué dans ce complot. Le mouvement devait se produire mercredi soir, et il était dirigé contre le régime du premier ministre Primo de Rivera, avec l'appui d'un groupe de libéraux et des éléments républicains. Plusieurs des prévenus arrêtés se recrutent dans le monde des intellectuels, et l'on mentionne, notamment, le fils du sculpteur bien connu Mariano Benlliure et le rédacteur de "La Libertad", de Madrid, ainsi que les anciens députés républicains Marcelino, Domingo et Barriobero. Le correspondant dit que le gouvernement est maître de la situation et que le pays est calme.

La découverte du complot, est-il dit, n'empêchera aucunement le départ du Roi et de la Reine pour Paris et Londres, à la fin de la semaine.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
BRILLIANTLY EFFECTIVE
FOR BRONCHITIS, RHEUMATISM, GRAVEL, DIABETES, AND ALL URINARY AFFECTIONS.
MADE IN CANADA

POUR EVITER LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Série de conseils pratiques que donne le département de la Voirie aux automobilistes. — Appel à la bonne volonté de tous.

LES SIGNAUX ROUTIERS

Le département de la Voirie émet la série des conseils suivants aux automobilistes:

MAUVAIS DTZUT

La série des accidents est commencée. La liste noire de l'automobile contient déjà bon nombre de victimes, et elle s'allonge chaque jour. Si les automobilistes ne font rien pour enrayer les progrès, il est à craindre que la liste des morts et des blessés soit plus longue encore cette année qu'elle ne l'était en 1925 et en 1924. Les accidents de la route se produisent avec une régularité qui semble défier tous les avis et toutes les mesures destinées à les prévenir. La sécurité de la circulation est sans aucun doute l'un des plus grands problèmes de l'heure présente. Ce problème ne peut être résolu par les lois seules. La coopération du public voyageur est indispensable.

QUE SERA 1926?

En 1924, pour l'ensemble des Etats-Unis et du Canada, la statistique des accidents d'automobiles s'établissait comme suit: 19,000 personnes tuées et 450,000 blessées. En 1925, la progression était de 25 p. c. environ dans le premier cas, et de 33 p. c. dans le second, soit 23,000 personnes tuées et 600,000 blessées. Il est vrai que le Canada n'entre que pour une petite proportion dans les chiffres donnés ci-dessus, mais il n'est pas moins vrai que, eu égard à sa population et au nombre de véhicules automobiles qu'il possède, la situation est inquiétante. En ce qui concerne la province de Québec, en particulier, les journaux contiennent chaque jour le récit d'un ou plusieurs accidents. Pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, c'est l'équivalent de la population d'une ville qui disparaît chaque été. L'année 1926 reproduira-t-elle dans les mêmes proportions l'augmentation de 1925 sur 1924? La liste des victimes continuera-t-elle 30,000 morts et 800,000 blessés dans quelques mois d'ici?

LA REPONSE EST AUX AUTOMOBILES

Ce sont les automobilistes qui sont maîtres de la chose. La sécurité du public voyageur est le grand souci de toutes les organisations de voirie. Règle assez générale, ce sont les premiers intéressés — les automobilistes eux-mêmes — qui montrent le plus d'indifférence à ce sujet. On ne peut reprocher au ministère de la voirie de Québec, par exemple, de ne pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger le public. Il a installé sur les routes un système complet et perfectionné de signaux de danger, et fait disparaître aussi rapidement que possible les endroits dangereux, et s'efforce de faire respecter les lois de la vitesse. Les automobilistes ont leur part à faire. Cette part est facile. Il ne tient qu'à eux que le nombre des accidents décroisse.

COMMENT EVITER LES

Il ne faut pas croire que la progression constatée dans le nombre des accidents est inévitable et qu'il faille s'y résigner sans discuter. Il est reconnu que les neuf-dixièmes des accidents sont dus à la vitesse. Faisons

Elle pouvait difficilement vaquer à son ménage tellement elle avait les nerfs malades

Mme H. M. Parks, Concubine d'Ont. écrit: "Je souffrais de cour et des nerfs, et parfois je manquais de respiration au point de devenir difficilement vaquer à mon ménage quotidien. En outre j'étais si nerveuse que je ne pouvais s'endormir et je restais seule sur le lit à bruits me donnant comme un choc nerveux."

qui recommandait les PILLES MILBURN pour le jour et les NERFS et j'en ai essayé une boîte; après avoir pris la seconde je me sentais une toute autre femme."

Cette préparation est sur le marché depuis 32 ans et s'est acquise une merveilleuse réputation pour le soulagement de toutes les affections du cœur et des nerfs.

Préparées exclusivement par THE T. MILBURN CO., LIMITED, Toronto, Ont.—3.

donc disparaître la cause. Se conformer à la limite de vitesse prescrite dans les villes et les villages, ne pas dépasser 30 milles à l'heure en rase campagne, ralentir à huit milles dans les courbes, dans les descentes, aux croisements de chemins, sur un pont ou à l'approche d'une traversée de chemin de fer n'a rien de particulièrement difficile. Pourtant, c'est le premier et le principal moyen de prévenir les accidents.

PRUDENCE ET RESPECT

Ce sont les mots qu'il faut répéter sans relâche. Les prescriptions de la loi ne sont ni plus ni moins que les règles de la plus élémentaire prudence. Ce n'est pas dans le but d'ennuyer les automobilistes que la loi commande de ralentir dans les courbes et aux croisements de chemins; c'est parce qu'il est dangereux d'aller vite à ces endroits. Ce n'est pas dans le but de prélever quelques amendes que le gouvernement demande de ralentir aux traverses de chemins de fer; c'est pour prévenir toute rencontre de l'automobile et de la locomotive. La loi est la protection du public. Ne la considérons pas comme une entrave, mais comme une aide. Que chaque automobiliste soit prudent, qu'il se conforme aux règles de la circulation, et la progression des accidents sera bientôt l'hosie du passé.

ON NE DOIT PAS ENDORMIR

Le ministère de la voirie a constaté à plusieurs reprises, depuis le début de la saison, que certaines personnes endorment, ou détruisent même, dans certains cas, les signaux qu'il installe le long des routes (signaux de danger et de direction, numéros de route, etc.).

Les automobilistes se fient sur les signaux posés par le département. Si ces signaux disparaissent, il en résulte des accidents. La chose est arrivée dernièrement. Le fait d'endormir ou de détruire méchamment un signal de danger ou de direction constitue presque un acte criminel. Le ministère de la voirie, qui installe ces signaux pour la protection du public, se verra à son regret dans l'obligation d'agir énergiquement et de faire des exemples. Il lui est impossible de tolérer rien qui puisse mettre la circulation en danger.

LES RUES DES CITES SARTLOVED

Le ministère de la voirie désire informer le public qu'il n'est pas responsable de la condition des rues situées dans les limites des cites et villes et qui se trouvent sur le parcours des grandes routes de la province. Un bon nombre d'automobilistes sont sous l'impression que ces rues relèvent du ministère de la voirie, et ils sont par conséquent portés à lui imputer leur mauvais état.

Le ministère de la voirie a chargé le l'entretien des routes régionales et provinciales, mais en dehors des cites et villes seulement. Les rues des villes, même celles qui font partie du tracé d'une grande route, sont sous le contrôle de l'autorité municipale. Le ministère de la voirie y pose des signaux de direction, mais ce n'est que pour guider le public voyageur. On voudra bien tenir compte de cette mise au point nécessaire.

— Lisez les petites annonces classées de LA TRIBUNE.

LA MERE PARLE AUSSI MAL QUE SON MARI

(Presse Canadienne)
LONDRES, 26. — Au dire de Mlle Mary Morrison, principal de l'école Frances Holland pour fillettes, le langage grossier de la mère contribue largement au parler sans retenue des écolières modernes. "Pendant" des

années, dit-elle, on en attribuait la responsabilité au père, mais la mère parle maintenant aussi mal que son mari. Voilà le résultat d'une société plus grande liberté."

CURIEUX CAS D'APPENDICITE

BERLIN, 25. — Quatre-vingt-quinze plombs, pesant 24 grammes, ont

été trouvés dans l'appendice d'une femme que l'on vient d'opérer. La patiente était la fille d'un garde-forêtier qui vivait surtout de gibier abattu par son père. Les petits plombs que la patiente avalait avec la chair du gibier se logeaient dans son appendice. Le chirurgien les trouva accidentellement, pendant qu'il faisait une opération qui n'avait rien à faire avec l'appendicite.

NOUVEAUX PRIX DES AUTOMOBILES CHEVROLET EN VIGUEUR AUJOURD'HUI

Jamais auparavant la Chevrolet Motor Co. a-t-elle offerte une plus grande et merveilleuse valeur qu'aujourd'hui.

VENEZ VOIR POUR VOUS-MEME

MODELES OUVERTS

Routière - - - - - \$876.00
Tourisme - - - - - \$816.00

Avec équipement comprenant 5 pneus Ballon, chaînes, outils et réservoir rempli de gazoline.

MODELES FERMES

Coupe - - - - - \$980.00
Coach - - - - - \$980.00
Sédan - - - - - \$1031.00
Sédan Landeau - - - - - \$1143.00

L'équipement comprend 5 pneus ballons, pare-chocs, chaînes, miroir avec vue arrière, outils et réservoir rempli de gazoline.

Ces prix sont F. A. B. Sherbrooke, livrés à votre porte prête pour la route.

DEMANDEZ POUR UNE DEMONSTRATION

Aussi pour nos termes faciles de paiements G. M. A. C.

WEBSTER MOTORS, LTD. SHERBROOKE, QUE.

GAGNEZ \$3500.00

Pouvez-vous Résoudre ce Problème?.....

NOS GRANDS PRIX

1. — Auto Ford Sédan.
2. — Manteau de fourrure en seal.
3. — Aménagement de salle à diner. (Marque Gibbard).
4. — Set de Chesterfield.
5. — Moulin à laver électrique.
6. — Cabinet Victoria. (La Voix de son Maître).
7. — Machine à coudre électrique. (Marque Singer).
8. — Magnifique diamant Solitaire.
9. — Horloge à Carillon "Grand-Père".
10. — Balayuse Electrique.
11. — Montre en or pour Dame.
12. — Splendide Collier en perles satin. (12 volumes reliés).
13. — L'Encyclopédie de la Jeunesse. (12 volumes reliés).
14. — Lampe sur pied.
15. — Bicyclette. (Marque HMG).
16. — Belle Lanterne Magique.
17. — Porte Bijoux en Vermeil.
18. — Kodak Eastman.
19. — Montre Bracelet pour Homme.
20. — Plume fontaine et crayon en or dans écrin. (Waterman).
- 21 à 28. — 7 Prix de \$10.00 — \$70.00.
- 28 à 60. — 32 Prix de \$5.00 — \$160.00.
- 60 à 100. — 40 Prix de \$3.50 — \$140.00.

L'offre réclame la plus généreuse jamais offerte au public français du Canada. — Des centaines de prix et des milliers de livres données gratuitement. Qui va gagner les gros lots? Pour quoi pas vous?

Nous avons dans le passé donné des centaines de Prix. Maintenant nous donnons les prix ci-haut mentionnés aux personnes qui répondront à cette annonce. Vous pouvez être celui ou celle qui Providence choisira. Ça ne coûte rien. Pas un seul sou de votre argent vous est demandé aujourd'hui ni tard. Vous êtes sûr de gagner un prix.

En plus du Sédan Ford nous donnerons une magnifique aménagement de salle à diner, un mandou de "Seal", un meuble de chambre à coucher de l'argenterie des livres, des montres et des centaines d'autres prix dispendieux qui représentent des centaines de Dollars en valeur et à tous ces prix nous ajoutons des centaines de dollars en argent. Vous pouvez gagner ces magnifiques prix à part du Sédan Ford. Découpez le coupon et mallez-le nous immédiatement avec votre solution à notre problème.

Résolvez ce Problème:

Il y a sept automobiles dans cette gravure. En tirant trois lignes droites, chaque automobile peut être placée seule dans un garage à part. Pouvez-vous tirer ces Lignes? Cela paraît peut-être enfantin, mais prenez votre crayon et mettez votre ingéniosité à l'épreuve et essayez? Mallez-nous votre réponse aujourd'hui. Nous donnerons gratuitement le Sédan Ford et tous les autres prix. Sûrement vous aimerez être au nombre des gagnants. Cela ne vous coûte rien d'essayer; ne laissez pas un autre vous devancer. Découpez le coupon et mallez-le de suite.

ECRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI

Si vous voulez un Sédan pour vous promener ou un beau manteau de Seal, si vous voulez les gagner, écrivez-nous aujourd'hui. Notre compagnie vous garantira à l'avance que vous serez traité avec justice.

A part du Sédan Ford, nous donnerons des centaines de dollars en prix. Qui-conque répondra à cette annonce participera à tous les prix. Rien de bien difficile à faire. Il n'y aura pas de perdants dans ce concours. Quelqu'un gagnera le Sédan et il se peut que ce soit vous. Envoyez votre réponse aujourd'hui et tâchez de gagner le Sédan.

MALLEZ VOTRE REPOSE IMMEDIATEMENT



M. Le Gérant du Concours, "MON MAGAZINE", Bte 153, Station N. MONTREAL.

J'inclus ma solution du problème et je veux gagner un de vos grands prix. (Ecrivez lisiblement)

NOM

ADRESSE

Hotel Place Viger

GARE VIGER, MONTREAL.
Hôtel de style, dernier mot en fait de confort moderne. Service bilingue. Prix modérés.—5



CLOCHES A VENDRE A QUEBEC

PLUSIEURS cloches Paccard neuves de 280 à 800 livres, et aussi des cloches Canadiennes de 50 à 300 livres; aussi plusieurs cloches d'occasions Mears, Robert, et Américaines, à des prix défiant toute compétition.

C. EMILE MORISSETTE, LIMITEE
236, RUE LATOURELLE, QUEBEC